

100
EN

EN AVANT ENSEMBLE



REVUE DU PREMIER TRIMESTRE 2020





Célébrons nos 100 ans

Le CN obtient des résultats solides au premier trimestre malgré des perturbations sur son réseau

Le chemin de fer fait preuve de résilience en affichant une solide performance malgré un mois de barrages illégaux et les impacts de la pandémie de COVID-19

MONTREAL, le 27 avril 2020 — Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2020.

« L'équipe de cheminots dévoués du CN a démontré la capacité de la Compagnie à surmonter les situations difficiles et à faire tourner l'économie, a déclaré Jean-Jacques Ruest, président-directeur général du CN. Je suis extrêmement fier de la façon dont nous avons rapidement repris le dessus en mars après les perturbations du service survenues en février. Notre réseau est très fluide et nous continuons à adapter temporairement nos ressources pour répondre à la demande plus faible découlant de la récession mondiale. Nous sommes engagés à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires en réalisant nos investissements de capacité stratégique pour la croissance et en déployant des innovations technologiques. »

Points saillants des données financières

Comparaison du premier trimestre de 2020 et du premier trimestre de 2019

- Les produits d'exploitation sont demeurés stables, se chiffrant à 3 545 M\$ CA.
- Le bénéfice par action (BPA) dilué a atteint 1,42 \$ CA, soit une augmentation de 31 %, et le BPA dilué rajusté s'est établi à 1,22 \$ CA, soit une augmentation de 4 %. ¹⁾
- Le ratio d'exploitation s'est établi à 65,7 %, soit une amélioration de 3,8 points (ou de 1,5 point sur une base rajustée). ¹⁾
- Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 1 215 M\$ CA, soit une hausse de 13 % (ou de 4 % sur une base rajustée). ¹⁾

Perspectives financières révisées pour 2020, liquidités, et analyse de scénarios ²⁾

La pandémie de COVID-19 a un effet extraordinaire et sans précédent sur l'économie. Les perspectives économiques et, par conséquent, la demande globale de services de transport, sont étroitement reliées à la durée des mesures de confinement et à leur incidence sur les entreprises et les consommateurs qui, à ce stade, demeurent incertaines. En conséquence, le CN retire ses prévisions financières pour 2020 et ses objectifs triennaux qui avaient été communiqués lors de la journée des investisseurs 2019.

Le CN a toujours fait preuve de résilience en périodes de ralentissement économiques. La solide cote de solvabilité de la Compagnie, de premier rang parmi toutes les compagnies et la meilleure de l'industrie ferroviaire, a prouvé une fois de plus sa valeur stratégique, permettant au CN d'avoir des liquidités robustes, et ce, à faible coût. La Compagnie continuera de suspendre ses activités de rachat d'actions dans ces circonstances économiques et réévaluera de façon continue.

Même s'il est évident que personne ne peut prévoir l'incidence finale du contexte économique mondial actuel, d'après ce que nous savons aujourd'hui, la Compagnie travaille toujours à générer un minimum de flux de trésorerie disponibles ¹⁾ d'environ 2,5 G\$.

Le CN est déterminé à maintenir l'augmentation de 7 % du dividende en 2020, comme il a été annoncé précédemment.

Produits d'exploitation, volumes de trafic et charges du TR1 2020

Les produits d'exploitation pour le premier trimestre de 2020 sont demeurés stables par rapport à la période correspondante de 2019, se chiffrant à 3 545 M\$ CA. L'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal dans le marché intérieur, l'augmentation des tarifs marchandises, l'accroissement des volumes de pétrole brut et la hausse des envois de céréales canadiennes ont été neutralisés par la diminution des volumes de tous les autres groupes marchandises, en raison principalement des répercussions des barrages illégaux en février 2020 et de la pandémie de COVID-19 à la fin de mars.

Les tonnes-milles commerciales (TMC), qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par le CN, ont diminué de 1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 2 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal et des hausses des tarifs marchandises.

Les charges d'exploitation pour le premier trimestre ont diminué de 5 % pour s'établir à 2 330 M\$ CA, surtout en raison de la baisse des coûts de main-d'œuvre, des charges d'amortissement et des charges de carburant.

1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également dans le présent communiqué des mesures de calcul non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, se reporter à la section d'information supplémentaire ci-jointe, Mesures de calcul non conformes aux PCGR.

2) Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. De par leur caractère, les énoncés prospectifs traitent de certains sujets qui présentent divers degrés d'incertitude, notamment en ce qui concerne l'incidence potentielle de la pandémie de COVID-19 sur nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, notre situation financière et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Hypothèses de 2020

Les principales hypothèses de 2020 du CN indiquées dans le communiqué sur les résultats de fin d'exercice 2019 du 28 janvier 2020 sont suspendues et ne sont plus fiables compte tenu de la grande incertitude commerciale causée par la pandémie de COVID-19, de sa gravité, de son ampleur et de sa durée, y compris l'incidence de la pandémie et des réponses des entreprises et des gouvernements à la pandémie sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos liquidités. En 2020, le CN prévoit maintenant investir environ 2,9 G\$ CA dans son programme de dépenses en immobilisations, dont 1,6 G\$ CA seront encore affectés à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire et des voies. Une baisse de 0,2 G\$ CA découlant de la diminution des volumes a été neutralisée en partie par environ 0,1 G\$ CA attribuable à l'effet négatif du taux de change, ce qui a entraîné une baisse nette de 0,1 G\$ CA.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : les effets d'une pandémie d'une maladie contagieuse; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Communiqué

Ce communiqué et toute information complémentaire, notamment les États financiers, les Notes afférentes et le Rapport de gestion, figurent dans le Rapport trimestriel du CN qui est accessible sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/resultats-financiers, sur le site SEDAR à www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis par EDGAR à www.sec.gov.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN - la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives - dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse www.cn.ca.

- 30 -

Sources:

Médias

Jonathan Abecassis
Directeur principal
Relations avec les médias
514 399-7956

Investisseurs

Paul Butcher
Vice-président
Relations avec les investisseurs
514 399-0052

Quelques statistiques ferroviaires – non auditées

	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Mesures financières		
Indicateurs de performance financière clés ¹⁾		
Total des produits d'exploitation (en millions de dollars)	3 545	3 544
Produits marchandises (en millions de dollars)	3 424	3 413
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	1 215	1 080
Bénéfice d'exploitation rajusté (en millions de dollars) ²⁾	1 215	1 164
Bénéfice net (en millions de dollars)	1 011	786
Bénéfice net rajusté (en millions de dollars) ²⁾	870	848
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,42	1,08
Bénéfice dilué par action rajusté (en dollars) ²⁾	1,22	1,17
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²⁾	573	286
Acquisitions brutes d'immobilisations (en millions de dollars)	603	918
Rachats d'actions (en millions de dollars)	379	432
Dividendes par action (en dollars)	0,5750	0,5375
Situation financière ¹⁾		
Actif total (en millions de dollars)	46 435	42 609
Passif total (en millions de dollars)	27 601	25 081
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	18 834	17 528
Ratio financier		
Ratio d'exploitation (%)	65,7	69,5
Ratio d'exploitation rajusté (%) ²⁾	65,7	67,2
Mesures d'exploitation ³⁾		
Statistiques d'exploitation		
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	113 979	115 859
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	58 370	59 067
Wagons complets (en milliers)	1 335	1 418
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	19 500	19 500
Effectif (à la fin de la période)	23 975	27 119
Effectif (moyenne de la période)	25 264	26 024
Mesures d'exploitation clés		
Produits marchandises par TMC (en cents)	5,87	5,78
Produits marchandises par wagon complet (en dollars)	2 565	2 407
TMB par effectif moyen (en milliers)	4 512	4 452
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	2,04	2,13
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,65	0,69
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	108,9	117,5
Prix moyen du carburant (en dollars par gallon US)	2,90	3,04
TMB par gallon US de carburant consommé	1 047	986
Productivité des trains (TMB par train-mille)	9 134	8 684
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour)	181	173
Temps de séjour (en heures)	8,3	8,7
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure)	18,2	17,1
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP)	183	186
Indicateurs de sécurité ⁴⁾		
Taux de fréquence des blessures (par 200 000 heures-personnes)	2,14	2,20
Taux d'accidents (par million de trains-milles)	1,98	3,10

1) Sauf indication contraire, ces montants sont exprimés en dollars CA et dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis.

2) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

3) Les statistiques d'exploitation, les mesures d'exploitation clés et les indicateurs de sécurité sont non audités et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible. Les définitions des tonnes-milles brutes, de la productivité des trains, du temps de séjour, de l'utilisation des locomotives, de la vitesse des wagons et de la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau figurent dans le Rapport de gestion de la Compagnie. Les définitions des autres indicateurs sont données sur le site Web du CN, à l'adresse www.cn.ca/glossaire.

4) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Renseignements complémentaires – non audités

Pour les trois mois terminés le 31 mars

	2020	2019	Variation en % fav. (défav.)	Variation en %, en devise constante
Produits d'exploitation (en millions de dollars) ²⁾				
Produits pétroliers et chimiques	791	735	8 %	7 %
Métaux et minéraux	405	421	(4 %)	(4 %)
Produits forestiers	433	456	(5 %)	(6 %)
Charbon	143	163	(12 %)	(12 %)
Produits céréaliers et engrais	610	577	6 %	5 %
Intermodal	849	850	– %	– %
Véhicules automobiles	193	211	(9 %)	(9 %)
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 424	3 413	– %	– %
Autres produits d'exploitation	121	131	(8 %)	(8 %)
<i>Total – Produits d'exploitation</i>	3 545	3 544	– %	– %
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions) ³⁾				
Produits pétroliers et chimiques	13 688	12 749	7 %	7 %
Métaux et minéraux	6 476	6 570	(1 %)	(1 %)
Produits forestiers	6 322	6 818	(7 %)	(7 %)
Charbon	4 078	4 294	(5 %)	(5 %)
Produits céréaliers et engrais	14 199	13 867	2 %	2 %
Intermodal	12 762	13 848	(8 %)	(8 %)
Véhicules automobiles	845	921	(8 %)	(8 %)
<i>Total – TMC</i>	58 370	59 067	(1 %)	(1 %)
Produits marchandises/TMC (en cents) ^{2) 3)}				
Produits pétroliers et chimiques	5,78	5,77	– %	– %
Métaux et minéraux	6,25	6,41	(2 %)	(3 %)
Produits forestiers	6,85	6,69	2 %	2 %
Charbon	3,51	3,80	(8 %)	(8 %)
Produits céréaliers et engrais	4,30	4,16	3 %	3 %
Intermodal	6,65	6,14	8 %	8 %
Véhicules automobiles	22,84	22,91	– %	(1 %)
<i>Total – Produits marchandises/TMC</i>	5,87	5,78	2 %	1 %
Wagons complets (en milliers) ³⁾				
Produits pétroliers et chimiques	173	168	3 %	3 %
Métaux et minéraux	241	235	3 %	3 %
Produits forestiers	88	96	(8 %)	(8 %)
Charbon	77	80	(4 %)	(4 %)
Produits céréaliers et engrais	150	149	1 %	1 %
Intermodal	548	624	(12 %)	(12 %)
Véhicules automobiles	58	66	(12 %)	(12 %)
<i>Total – Wagons complets</i>	1 335	1 418	(6 %)	(6 %)
Produits marchandises/wagon complet (en dollars) ^{2) 3)}				
Produits pétroliers et chimiques	4 572	4 375	5 %	4 %
Métaux et minéraux	1 680	1 791	(6 %)	(7 %)
Produits forestiers	4 920	4 750	4 %	3 %
Charbon	1 857	2 038	(9 %)	(9 %)
Produits céréaliers et engrais	4 067	3 872	5 %	5 %
Intermodal	1 549	1 362	14 %	14 %
Véhicules automobiles	3 328	3 197	4 %	4 %
<i>Total – Produits marchandises/wagon complet</i>	2 565	2 407	7 %	6 %

1) Consulter la section d'information supplémentaire intitulée Mesures de calcul non conformes aux PCGR pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

2) Ces montants sont exprimés en dollars CA.

3) Les statistiques d'exploitation et les mesures d'exploitation clés connexes sont non auditées et sont établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Dans la présente section d'information supplémentaire, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive. À moins d'indication contraire, les données financières contenues dans la présente section sont exprimées en dollars CA.

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. La Compagnie utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 870 M\$, ou 1,22 \$ par action après dilution, qui exclut un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2019, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 848 M\$, ou 1,17 \$ par action après dilution, qui exclut une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT), suite au déploiement d'un système de remplacement.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
<i>Rajustements :</i>		
Charge d'amortissement	–	84
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	(141)	(22)
Bénéfice net rajusté	870 \$	848 \$
Bénéfice de base par action	1,42 \$	1,08 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,20)	0,09
Bénéfice de base par action rajusté	1,22 \$	1,17 \$
Bénéfice dilué par action	1,42 \$	1,08 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,20)	0,09
Bénéfice dilué par action rajusté	1,22 \$	1,17 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements reflète la législation fiscale et l'adoption de taux, ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné et la nature de l'élément aux fins de l'impôt.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice d'exploitation	1 215 \$	1 080 \$
Rajustement : Charge d'amortissement	–	84
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 215 \$	1 164 \$
Ratio d'exploitation ¹⁾	65,7 %	69,5 %
Incidence du rajustement	–	(2,3)-pts
Ratio d'exploitation rajusté	65,7 %	67,2 %

1) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,34 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 serait resté inchangé.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux flux de trésorerie disponibles :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 180 \$	997 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(607)	(878)
<i>Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement</i>	573	119
Rajustement : Acquisition, déduction faite des espèces acquises ¹⁾	–	167
Flux de trésorerie disponibles	573 \$	286 \$

1) Se rapporte à l'acquisition du Groupe TransX (« TransX »). Voir la Note 3, Regroupements d'entreprises, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2020 du CN pour de plus amples renseignements.

Mesures de calcul non conformes aux PCGR – non auditées

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net aux mesures rajustées indiquées ci-dessous, qui ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 31 mars et pour les douze mois terminés le 31 mars</i>	2020	2019
Capitaux empruntés		15 287 \$	13 433 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		493	567
Régimes de retraite en déficit		527	475
<i>Capitaux empruntés rajustés</i>		16 307 \$	14 475 \$
Bénéfice net		4 441 \$	4 373 \$
Intérêts débiteurs		546	498
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 122	1 349
Amortissement		1 514	1 446
<i>BAIIA</i>		7 623	7 666
<i>Rajustements :</i>			
Autres produits		(62)	(372)
Autres éléments du produit net des prestations		(319)	(305)
Coût des contrats de location-exploitation		166	208
<i>BAIIA rajusté</i>		7 408 \$	7 197 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (<i>fois</i>)		2,20	2,01

États consolidés des résultats – non audités

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Produits d'exploitation (Note 4)	3 545 \$	3 544 \$
Charges d'exploitation		
Main-d'œuvre et avantages sociaux	743	798
Services acquis et matières	578	558
Carburant	360	398
Amortissement (Note 5)	392	440
Location de matériel	105	114
Risques divers et autres	152	156
<i>Total – Charges d'exploitation</i>	2 330	2 464
<i>Bénéfice d'exploitation</i>	1 215	1 080
Intérêts débiteurs	(139)	(131)
Autres éléments du produit net des prestations (Note 6)	78	80
Autres produits	11	2
<i>Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices</i>	1 165	1 031
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 7)	(154)	(245)
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
Bénéfice par action (Note 8)		
De base	1,42 \$	1,08 \$
Dilué	1,42 \$	1,08 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (Note 8)		
En circulation	712,3	725,2
Dilué	713,9	727,7
Dividendes déclarés par action	0,5750 \$	0,5375 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés du bénéfice global – non audités

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
Autre bénéfice (perte) global(e) (Note 12)		
Gain (perte) net(te) sur la conversion des devises	452	(106)
Variation nette des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite (Note 6)	62	40
<i>Autre bénéfice (perte) global(e) avant impôts sur les bénéfices</i>	514	(66)
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	68	(35)
<i>Autre bénéfice (perte) global(e)</i>	582	(101)
Bénéfice global	1 593 \$	685 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

Bilans consolidés – non audités

<i>En millions</i>	31 mars 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	488 \$	64 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions (Note 9)	525	524
Débiteurs	1 269	1 213
Matières et fournitures	679	611
Impôts sur les bénéfices à recouvrer ¹⁾	371	219
Autres actifs à court terme	284	199
<i>Total – Actif à court terme</i>	3 616	2 830
Immobilisations	41 393	39 669
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation (Note 10)	503	520
Actif relatif aux régimes de retraite	488	336
Actifs incorporels, écart d'acquisition et autres (Note 3)	435	429
Total – Actif	46 435 \$	43 784 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	2 146 \$	2 357 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	2 592	1 930
<i>Total – Passif à court terme</i>	4 738	4 287
Impôts reportés	8 383	7 844
Autres passifs et crédits reportés	674	634
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	742	733
Dette à long terme	12 695	11 866
Passifs liés aux contrats de location-exploitation (Note 10)	369	379
Avoir des actionnaires		
Actions ordinaires	3 658	3 650
Actions ordinaires dans les Fiducies d'actions (Note 9)	(126)	(163)
Surplus d'apport	363	403
Autre perte globale cumulée (Note 12)	(2 901)	(3 483)
Bénéfices non répartis	17 840	17 634
<i>Total – Avoir des actionnaires</i>	18 834	18 041
Total – Passif et avoir des actionnaires	46 435 \$	43 784 \$

¹⁾ Au premier trimestre de 2020, la Compagnie a commencé à présenter le poste Impôts sur les bénéfices à recouvrer à un poste distinct du Bilan consolidé. Auparavant, le poste Impôts sur les bénéfices à recouvrer était inclus dans le poste Autres actifs à court terme. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer à la présentation courante.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires – non audités

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2019	712,3	1,8	3 650 \$	(163) \$	403 \$	(3 483) \$	17 634 \$	18 041 \$
Bénéfice net							1 011	1 011
Options d'achat d'actions levées	0,3		25		(3)			22
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,5	(0,5)		43	(54)		(34)	(45)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					17			17
Rachat d'actions ordinaires (Note 9)	(3,3)		(17)				(362)	(379)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions				(6)				(6)
Autre bénéfice global (Note 12)						582		582
Dividendes							(409)	(409)
Solde au 31 mars 2020	709,8	1,3	3 658 \$	(126) \$	363 \$	(2 901) \$	17 840 \$	18 834 \$

En millions	Nombre d'actions ordinaires		Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues dans les Fiducies d'actions	Surplus d'apport	Autre perte globale cumulée	Bénéfices non répartis	Total – Avoir des actionnaires
	En circulation	Fiducies d'actions						
Solde au 31 décembre 2018	725,3	2,0	3 634 \$	(175) \$	408 \$	(2 849) \$	16 623 \$	17 641 \$
Bénéfice net							786	786
Options d'achat d'actions levées	0,6		38		(6)			32
Règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	0,5	(0,5)		45	(45)		(53)	(53)
Charge liée à la rémunération à base d'actions et autres					25		(1)	24
Rachat d'actions ordinaires (Note 9)	(3,9)		(19)				(413)	(432)
Achats d'actions par les Fiducies d'actions	(0,1)	0,1		(9)				(9)
Autre perte globale (Note 12)						(101)		(101)
Dividendes							(389)	(389)
Ajustement de l'effet cumulatif de l'adoption de la norme ASU 2016-02 ¹⁾							29	29
Solde au 31 mars 2019	722,4	1,6	3 653 \$	(139) \$	382 \$	(2 950) \$	16 582 \$	17 528 \$

1) La Compagnie a adopté la norme Accounting Standards Update (ASU) 2016-02: Leases and related amendments (Topic 842) au premier trimestre de 2019, en appliquant la méthode rétrospective modifiée avec un ajustement de l'effet cumulatif aux Bénéfices non répartis comptabilisés le 1^{er} janvier 2019, sans retraitement de l'information financière pour les périodes comparatives.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie – non audités

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	392	440
Produit et capitalisation des régimes de retraite	(92)	(115)
Impôts reportés	294	100
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Débiteurs	(1)	(28)
Matières et fournitures	(52)	(110)
Créditeurs et autres	(406)	(387)
Autres actifs à court terme	7	6
Autres activités d'exploitation, nettes	27	305
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 180	997
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(603)	(703)
Acquisition, déduction faite des espèces acquises (Note 3)	–	(167)
Autres activités d'investissement, nettes	(4)	(8)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(607)	(878)
Activités de financement		
Émission de dette (Note 9)	947	790
Remboursement de dette	(606)	(5)
Variation nette du papier commercial (Note 9)	304	(14)
Règlement des contrats de change à terme sur la dette	21	8
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions	22	32
Impôts retenus versés sur le règlement net d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres (Note 11)	(43)	(52)
Rachat d'actions ordinaires (Note 9)	(379)	(419)
Achat d'actions ordinaires pour le règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres	(2)	(1)
Achat d'actions ordinaires par les Fiducies d'actions	(6)	(9)
Dividendes versés	(409)	(389)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(151)	(59)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	3	–
Augmentation nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions	425	60
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	588	759
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	1 013 \$	819 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	488 \$	339 \$
Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	525	480
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période	1 013 \$	819 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	(183) \$	(151) \$
Impôts sur les bénéfices remboursés (versés)	9 \$	(242) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non audités.

1 – Mode de présentation

Dans les présentes notes, la « Compagnie » ou « CN » désignent la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales en propriété exclusive.

Les États financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, exprimés en dollars CA, ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis pour les états financiers intermédiaires. Par conséquent, ils ne contiennent pas toute l'information exigée selon les PCGR pour les états financiers complets. De l'avis de la direction, tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) jugés nécessaires pour une présentation fidèle ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être prévus pour l'ensemble de l'exercice.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de 2019 du CN, à l'exception des éléments présentés à la Note 2, *Recommandations comptables récentes*, et devraient être lus conjointement avec ces états financiers et les Notes afférentes.

2 – Recommandations comptables récentes

Au cours du premier trimestre de 2020, la Compagnie a adopté la récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) :

ASU 2016-13 *Financial Instruments – Credit Losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments*

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie autre que les nouvelles obligations en matière d'informations à fournir.

La méthode comptable relative aux comptes débiteurs a été mise à jour comme suit :

Méthode comptable liée aux débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés au coût, déduction faite des rajustements de la facturation et de la provision pour pertes de crédit. La provision pour pertes de crédit est fondée sur les informations pertinentes concernant les événements passés, y compris l'expérience antérieure, la situation actuelle et les prévisions raisonnables et justifiables touchant la recouvrabilité du montant présenté. Les débiteurs considérés comme irrécouvrables sont radiés au moyen de la provision pour pertes de crédit. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés sont crédités aux créances douteuses dans le poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, est entrée en vigueur au premier trimestre de 2020 et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2020-04 *Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting*

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) est un taux d'intérêt de référence utilisé dans diverses ententes par tous les types d'entités. À la fin de 2021, les banques ne seront plus tenues de communiquer l'information utilisée pour établir le LIBOR qui, par conséquent, pourrait être abandonné. D'autres taux d'intérêt utilisés à l'échelle mondiale pourraient aussi être abandonnés pour des raisons semblables.

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions touchent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Les dispositions de la norme ASU sont entrées en vigueur le 12 mars 2020; toutefois, elles ne seront autorisées que jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle les travaux liés au remplacement du taux de référence devraient être terminés. La Compagnie peut appliquer les dispositions de la norme ASU au début d'une période de déclaration lorsque les choix seront effectués, ou de façon prospective à compter de la date comprise dans une période intermédiaire qui contient le 12 mars 2020 ou qui y est postérieure. Actuellement, la Compagnie compte un total d'environ 400 M\$ US d'emprunts en cours et d'obligations de contrats de location-financement fondés sur le LIBOR qui seraient touchés par les dispositions de cette norme. La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

les informations à fournir connexes, en plus de déterminer si elle choisira d'appliquer l'une ou l'autre des mesures de simplification ou exceptions facultatives permises.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 31 mars 2020 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

3 – Regroupements d'entreprises

2019

Acquisition de la division intermodale de H&R Transport Limited

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permettra au CN d'étendre sa présence sur le marché du transport des marchandises des clients en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, la date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Du prix d'achat total de 105 M\$, 95 M\$ ont été payés à la date de clôture et 10 M\$, principalement liés aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, seront payés dans les vingt mois suivant la date d'acquisition.

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de H&R, ainsi que la juste valeur préliminaire des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés à la date de l'acquisition :

	2 décembre 2019
<i>En millions</i>	
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	95 \$
Contrepartie en espèces additionnelle et autre ¹⁾	10
Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée	105 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	10 \$
Actifs à long terme ³⁾	84
Passifs à long terme	(1)
Total des actifs nets identifiables ⁴⁾	93 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	12 \$

1) Comprend une contrepartie à payer de 8 M\$ à verser dans les vingt mois suivant la date d'acquisition, plus un versement en espèces de 2 M\$ pour refléter le règlement du fonds de roulement.

2) La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire, compte tenu de l'information dont dispose la Compagnie à ce jour, et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date de l'acquisition.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 52 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition est déductible aux fins de l'impôt.

Acquisition du Groupe TransX

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine. TransX offre divers services de transport et de logistique, notamment le transport intermodal, les envois en camions complets, les envois de détail et les services spécialisés. L'acquisition permettra au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions d'approvisionnement additionnelles.

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, la date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement. La juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie additionnelle, comptabilisée à titre de passif éventuel, a été estimée en fonction du résultat attendu des

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

objectifs opérationnels et financiers et demeure inchangée depuis la date d'acquisition. La juste valeur a été déterminée en fonction des données non observables de niveau 3 sur le marché. Le 27 août 2019, la contrepartie additionnelle a été payée.

Le tableau suivant présente un résumé de la contrepartie transférée pour l'acquisition de TransX, ainsi que la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de l'écart d'acquisition qui ont été constatés dans le cadre de la transaction :

<i>En millions</i>	20 mars 2019
Contrepartie transférée	
Montant en espèces versé à la conclusion de la transaction	170 \$
Contrepartie en espèces additionnelle et autre ¹⁾	22
<i>Juste valeur de la totalité de la contrepartie transférée</i>	192 \$
Montants constatés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge ²⁾	
Actifs à court terme	85 \$
Actifs à long terme ³⁾	260
Passifs à court terme	(134)
Passifs à long terme	(77)
<i>Total des actifs nets identifiables ⁴⁾</i>	134 \$
Écart d'acquisition ⁵⁾	58 \$

1) Comprend une contrepartie en espèces additionnelle de 25 M\$ payée, moins un rajustement de 3 M\$ visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

2) En 2019, la répartition du prix d'achat établie par la Compagnie était préliminaire et pouvait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date de l'acquisition. Au premier trimestre de 2020, compte tenu de l'information à jour dont dispose la Compagnie, la juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter une diminution nette des soldes d'impôts exigibles et reportés de 7 M\$, ce qui a entraîné une diminution de l'écart d'acquisition du même montant. La répartition du prix d'achat de la Compagnie est maintenant définitive.

3) Comprend des actifs incorporels identifiables de 34 M\$.

4) Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location-financement et aux contrats de location-exploitation.

5) L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4 – Produits d'exploitation

Le tableau suivant présente de l'information ventilée concernant les produits d'exploitation :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Produits marchandises		
Produits pétroliers et chimiques	791 \$	735 \$
Métaux et minéraux	405	421
Produits forestiers	433	456
Charbon	143	163
Produits céréaliers et engrais	610	577
Intermodal	849	850
Véhicules automobiles	193	211
<i>Total – Produits marchandises</i>	3 424	3 413
Autres produits d'exploitation	121	131
<i>Total – Produits d'exploitation ¹⁾</i>	3 545 \$	3 544 \$
Produits d'exploitation par zone géographique		
Canada	2 438 \$	2 386 \$
États-Unis	1 107	1 158
<i>Total – Produits d'exploitation ¹⁾</i>	3 545 \$	3 544 \$

1) Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des obligations de prestation restantes liées aux marchandises en transit, pour lesquelles des produits d'exploitation de 91 M\$ devaient être constatés à la prochaine période.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Passifs sur contrat

Les passifs sur contrat représentent la contrepartie reçue des clients pour laquelle l'obligation de prestation connexe n'a pas été remplie. Les passifs sur contrat sont constatés dans les produits d'exploitation lorsque l'obligation de prestation connexe est remplie ou à mesure qu'elle l'est. La Compagnie inclut les passifs sur contrat dans les postes Créditeurs et autres et Autres passifs et crédits reportés des Bilans consolidés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des passifs sur contrat pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2019	2018
Solde d'ouverture	211 \$	3 \$
Produits d'exploitation comptabilisés inclus dans le solde d'ouverture	(6)	(2)
Augmentation due à une contrepartie reçue, déduction faite des produits d'exploitation comptabilisés	1	240
Solde de clôture	206 \$	241 \$
Tranche à court terme – Fin de la période	38 \$	31 \$

5 – Immobilisations

Au premier trimestre de 2019, la Compagnie a constaté une charge de 84 M\$, liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT), suite au déploiement d'un système de remplacement. Cette charge a été constatée au poste Amortissement des États consolidés des résultats.

6 – Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

La Compagnie offre divers régimes de retraite en vertu desquels presque tous les membres de son personnel ont droit, à l'âge de la retraite, à des prestations généralement fondées sur la rémunération et les années de service et (ou) les cotisations. D'autres informations relatives aux régimes de retraite sont présentées à la Note 15, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les éléments du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	2020	2019	2020	2019
Coût des prestations au titre des services rendus	48 \$	40 \$	1 \$	1 \$
Autres éléments du coût (produit) net des prestations				
Intérêts débiteurs	133	149	1	2
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(274)	(271)	–	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	1	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette (du gain actuariel net)	62	40	(1)	(1)
Total – Autres éléments du coût (produit) net des prestations	(78)	(81)	–	1
Coût (produit) net des prestations	(30) \$	(41) \$	1 \$	2 \$

Cotisations au régime de retraite

Les cotisations de 68 M\$ et de 80 M\$, versées au cours des trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, respectivement, représentent principalement des cotisations au régime de retraite principal de la Compagnie, à savoir le Régime de retraite du CN, représentant le coût des prestations au titre des services rendus au cours de la période, tel que déterminé par les évaluations actuarielles applicables de la Compagnie à des fins de capitalisation. En 2020, la Compagnie prévoit maintenant verser des cotisations en espèces totales d'environ 130 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite.

7 – Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à 154 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 contre 245 M\$ pour la période correspondante de 2019. La charge d'impôt sur les bénéfices pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 comprenait un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*.

Le 27 mars 2020, le gouvernement des États-Unis a promulgué la loi CARES, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie en atténuant les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19. Les mesures de la loi CARES relatives à l'impôt sur les sociétés permettent de reporter intégralement les pertes d'exploitation nettes fédérales américaines survenues au cours des années d'imposition 2018, 2019 et 2020 à chacune des cinq années d'imposition précédentes. En vertu de la loi CARES, la Compagnie a reclassé ses actifs d'impôts reportés de 213 M\$ sur la perte d'exploitation nette survenue en 2019 en actifs d'impôts à recouvrer exigibles et a inscrit un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ pour refléter un montant recouvrable au taux d'impôt fédéral sur les sociétés aux États-Unis plus élevé, soit 35 %, applicable aux années d'imposition antérieures à 2018.

8 – Bénéfice par action

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	712,3	725,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions	1,6	2,5
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution</i>	713,9	727,7
Bénéfice de base par action	1,42 \$	1,08 \$
Bénéfice dilué par action	1,42 \$	1,08 \$
Unités non incluses dans le calcul, car leur inclusion n'aurait pas eu un effet dilutif		
Options d'achat	1,2	1,1
Unités d'actions liées au rendement	0,3	0,3

9 – Activités de financement

Prospectus préalable et déclaration d'enregistrement

Le 11 février 2020, la Compagnie a déposé un nouveau prospectus préalable auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ainsi qu'une déclaration d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu desquels le CN peut émettre des titres d'emprunt d'un capital maximal de 6,0 G\$ sur les marchés financiers canadiens et américains au cours des 25 mois à compter de la date de dépôt. Ce prospectus préalable et cette déclaration d'enregistrement ont remplacé le prospectus préalable et la déclaration d'enregistrement qui devaient expirer le 13 mars 2020. L'accès aux marchés financiers canadiens et américains en vertu du prospectus préalable et de la déclaration d'enregistrement dépend des conditions du marché.

Billets et débentures

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, la Compagnie a remboursé l'élément suivant :

- Le 3 février 2020, remboursement à l'échéance de 300 M\$ US (397 M\$) de billets à 2,40 % échéant en 2020.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2019, la Compagnie a émis l'élément suivant :

- Le 8 février 2019, émission sur les marchés financiers canadiens de 350 M\$ de billets à 3,00 % échéant en 2029 et de 450 M\$ de billets à 3,60 % échéant en 2049, pour un produit net total de 790 M\$.

Facilités de crédit renouvelables

La Compagnie a une facilité de crédit renouvelable non garantie auprès d'un consortium de prêteurs, qui peut être utilisée pour les besoins généraux de la Compagnie, y compris à titre de garantie pour ses programmes de papier commercial. Le 15 mars 2019, l'entente de facilité de crédit renouvelable de la Compagnie a été modifiée afin de prolonger la durée de la facilité de crédit d'une année et elle a été augmentée de

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

1,8 G\$ à 2,0 G\$ à compter du 5 mai 2019. La facilité de crédit modifiée de 2,0 G\$ est composée d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2022 et d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2024. En vertu de la facilité de crédit modifiée, la Compagnie a la possibilité de demander une prolongation une fois par année pour maintenir la durée des tranches respectives de trois ans et de cinq ans, sous réserve de l'approbation de chacun des prêteurs. La clause accordéon, qui prévoit une somme supplémentaire de 500 M\$ de crédit en vertu de la facilité, demeure inchangée. L'entente de facilité de crédit comporte les dispositions habituelles qui sont essentiellement inchangées par la modification. La facilité de crédit permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt de référence, majorés des marges applicables, selon les cotes de crédit pour les titres d'emprunt du CN. La Compagnie a emprunté 100 M\$ de cette facilité de crédit au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie avait des emprunts en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable de 100 M\$ et de néant \$, respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 2,35 % et néant, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit renouvelable de 250 M\$ d'une durée de un an. La facilité de crédit peut être utilisée pour le règlement de fonds de roulement ou les besoins généraux de la Compagnie et permet de réaliser des emprunts à divers taux d'intérêt, majorés d'une marge. Au 31 mars 2020, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable et aucun retrait n'a été effectué pendant les trois mois terminés le 31 mars 2020.

Les deux ententes de facilité de crédit comportent une clause restrictive financière qui limite le montant de la dette par rapport à la capitalisation totale et que la Compagnie respecte.

Facilité de crédit non renouvelable

Le 25 juillet 2019, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit à terme non renouvelable de 300 M\$ US pour financer ou refinancer l'achat de matériel, qui pouvait être utilisée jusqu'au 31 mars 2020. Les prêts à terme consentis en vertu de cette facilité ont une durée de 20 ans, portent intérêt à un taux variable, sont remboursables par versements trimestriels égaux, sont remboursables par anticipation sans pénalité et sont garantis par le matériel roulant. Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu des compléments de prêt à l'entente originale pour un capital supplémentaire de 310 M\$ US, qui peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2021.

La Compagnie a emprunté 300 M\$ US (397 M\$) sur cette facilité au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie avait des emprunts en cours en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable s'élevant à 300 M\$ US (422 M\$) et à néant, respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 2,41 % et de néant, respectivement.

Papier commercial

La Compagnie a un programme de papier commercial au Canada et aux États-Unis. Ces deux programmes sont garantis par la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie. À compter du 5 mai 2019, le montant maximal total sur le principal de papier commercial qui pourrait être émis est passé de 1,8 G\$ à 2,0 G\$, ou à l'équivalent en dollars US, sur une base combinée.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 1 218 M\$ US (1 713 M\$) et à 983 M\$ US (1 277 M\$), respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 1,59 % et de 1,77 %, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Le tableau suivant présente un résumé des flux de trésorerie liés aux émissions et aux remboursements de papier commercial pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Papier commercial dont les échéances sont de moins de 90 jours		
Émission	1 658 \$	1 009 \$
Remboursement	(1 512)	(1 264)
<i>Variation nette du papier commercial dont les échéances sont de moins de 90 jours</i>	146 \$	(255) \$
Papier commercial dont les échéances sont de 90 jours ou plus		
Émission	579 \$	529 \$
Remboursement	(421)	(288)
<i>Variation nette du papier commercial dont les échéances sont de 90 jours ou plus</i>	158 \$	241 \$
<i>Variation nette du papier commercial</i>	304 \$	(14) \$

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a une entente qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$. Le 27 février 2020, la Compagnie a prolongé l'échéance de l'entente de deux ans, soit jusqu'au 1^{er} février 2023.

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020, la Compagnie a reçu des produits dans le cadre du programme de titrisation des débiteurs de 450 M\$ et des remboursements de 200 M\$.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de la Compagnie s'élevaient à 450 M\$ et à 200 M\$, respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 1,60 % et 1,90 %, respectivement, garantis par et limités à 511 M\$ et à 224 M\$, respectivement, de débiteurs inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Facilités de lettres de crédit bilatérales

La Compagnie a une série d'ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées. Le 15 mars 2019, la Compagnie a prolongé la durée des ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées jusqu'au 28 avril 2022. Les ententes ont été conclues avec différentes banques relativement à l'obligation de la Compagnie de fournir des lettres de crédit dans le cours normal des affaires. En vertu de ces ententes, la Compagnie peut, de temps à autre, fournir des garanties, sous forme de trésorerie ou d'équivalents, pour une période minimale d'un mois, égales à au moins la valeur nominale des lettres de crédit émises.

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 433 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées sur un montant total disponible de 470 M\$ (459 M\$ au 31 décembre 2019) et de 154 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées.

Au 31 mars 2020, des montants de 429 M\$ (429 M\$ au 31 décembre 2019) et de 90 M\$ (90 M\$ au 31 décembre 2019) étaient donnés en garantie en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées, respectivement, et sont comptabilisés au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions.

Rachat d'actions ordinaires

La Compagnie peut racheter ses actions ordinaires, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 16,0 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2020 et le 31 janvier 2021. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait racheté 2,0 millions d'actions ordinaires pour un montant de 226 M\$ en vertu de son OPR en cours.

La Compagnie a racheté 14,1 millions d'actions ordinaires en vertu de son OPR précédente en vigueur du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, qui permettait le rachat jusqu'à concurrence de 22,0 millions d'actions ordinaires.

Au 31 mars 2020, compte tenu du contexte incertain et sans précédent, la Compagnie a suspendu ses activités de rachat d'actions.

Le tableau suivant présente l'information relative aux rachats d'actions pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires rachetées	3,3	3,9
Prix moyen pondéré par action	116,97 \$	111,28 \$
Montant des rachats	379 \$	432 \$

Fiducies d'actions

Les fiduciaires des régimes d'avantages sociaux du personnel (« Fiducies d'actions ») de la Compagnie achètent des actions ordinaires du CN sur le marché libre, qui sont utilisées afin d'offrir des actions ordinaires en vertu du Régime d'unités d'actions et, à compter de 2019, du Régime d'actionnariat du personnel (RAP) (voir la Note 11, *Régimes de rémunération à base d'actions*). Les actions achetées par les Fiducies d'actions sont détenues jusqu'à ce que la Compagnie demande au fiduciaire de transférer des actions aux participants au Régime d'unités d'actions ou au RAP. D'autres informations relatives aux Fiducies d'actions sont présentées à la Note 16, *Capital-actions*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

10 – Contrats de location

La Compagnie conclut des contrats de location à court et à long terme pour du matériel roulant, dont des locomotives et des wagons, du matériel, des biens immobiliers et des contrats de service qui contiennent des contrats de location intégrés.

Le tableau suivant présente les coûts des contrats de location de la Compagnie pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Coûts des contrats de location-financement		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 \$	2 \$
Intérêts des passifs liés aux contrats de location	1	2
<i>Coûts totaux des contrats de location-financement</i>	4	4
Coûts des contrats de location-exploitation	35	40
Coûts des contrats de location à court terme	11	11
Coûts des contrats de location variables ¹⁾	14	16
<i>Coûts totaux des contrats de location ²⁾</i>	64 \$	71 \$

1) Liés principalement à la location de camions pour les contrats de services de livraison de marchandises de la Compagnie.

2) Comprend les coûts des contrats de location des postes Services acquis et matières et Location de matériel des États consolidés des résultats.

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location de la Compagnie, et leur classification dans les Bilans consolidés au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019 :

En millions	Classification	31 mars	31 décembre
		2020	2019
Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location			
Contrats de location-financement	Immobilisations	535 \$	534 \$
Contrats de location-exploitation	Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation	503	520
<i>Total – Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location</i>		1 038 \$	1 054 \$
Passifs liés aux contrats de location			
À court terme			
Contrats de location-financement	Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	54 \$	59 \$
Contrats de location-exploitation	Créditeurs et autres	124	122
À long terme			
Contrats de location-financement	Dette à long terme	78	75
Contrats de location-exploitation	Passifs liés aux contrats de location-exploitation	369	379
<i>Total – Passifs liés aux contrats de location</i>		625 \$	635 \$

Le tableau suivant présente les durées restantes et les taux d'actualisation des contrats de location de la Compagnie au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019 :

	31 mars	31 décembre
	2020	2019
Durée restante moyenne pondérée des contrats de location (années)		
Contrats de location-financement	1,2	1,4
Contrats de location-exploitation	6,8	7,0
Taux d'actualisation moyen pondéré (%)		
Contrats de location-financement	3,19	3,21
Contrats de location-exploitation	3,11	3,12

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire sur les contrats de location de la Compagnie pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Espèces versées pour les montants inclus dans l'évaluation des passifs liés aux contrats de location		
Sorties de trésorerie liées à l'exploitation résultant des contrats de location-exploitation	37 \$	41 \$
Sorties de trésorerie liées à l'exploitation résultant des contrats de location-financement	1 \$	2 \$
Sorties de trésorerie liées au financement résultant des contrats de location-financement	9 \$	5 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation obtenus en échange de passifs liés aux contrats de location		
Contrats de location-exploitation	9 \$	16 \$
Contrats de location-financement	– \$	– \$

Le tableau suivant présente les échéances des passifs liés aux contrats de location pour les cinq prochaines années et ultérieurement au 31 mars 2020 :

<i>En millions</i>	Contrats de location-financement	Contrats de location-exploitation ¹⁾
2020	54 \$	108 \$
2021	77	115
2022	1	78
2023	–	54
2024	–	38
2025 et ultérieurement	3	157
<i>Total des paiements liés à des contrats de location</i>	135	550
<i>Moins : intérêts implicites</i>	3	57
<i>Valeur actuelle des paiements liés à des contrats de location</i>	132 \$	493 \$

1) Comprend un montant de 70 M\$ lié aux options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain.

11 – Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre divers régimes de rémunération à base d'actions pour les membres du personnel admissibles. Les principaux régimes de la Compagnie sont décrits à la Note 17, *Régimes de rémunération à base d'actions*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Régime d'unités d'actions ¹⁾	4 \$	13 \$
Régime d'intéressement volontairement différé (RIVD) ²⁾	(1)	3
Octrois d'options d'achat d'actions	3	3
Régime d'actionnariat du personnel (RAP)	7	1
<i>Total – Charge de rémunération à base d'actions</i>	13 \$	20 \$
Incidence fiscale de la rémunération à base d'actions		
Avantage fiscal constaté dans les résultats	3 \$	5 \$
Avantage fiscal excédentaire constaté dans les résultats	13 \$	20 \$

1) Les unités d'actions liées au rendement (UALR) sont octroyées en vertu du Régime d'unités d'actions.

2) Les unités d'actions différées (UAD) sont octroyées en vertu du Régime d'intéressement volontairement différé.

Régime d'unités d'actions

	Règlement en titres de capitaux propres			
	UALR-RCI ¹⁾		UALR-RTA ²⁾	
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi
	En millions		En millions	
En circulation au 31 décembre 2019	1,0	58,35 \$	0,3	112,08 \$
Octroyées	0,3	73,23 \$	0,1	151,50 \$
Réglées ^{3) 4)}	(0,4)	53,19 \$	(0,1)	103,36 \$
Perdues	—	62,50 \$	—	121,21 \$
En circulation au 31 mars 2020	0,9	64,78 \$	0,3	130,68 \$

- 1) La juste valeur de 19 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RCI donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en 2020 est établie au moyen d'un modèle d'évaluation en treillis. Au 31 mars 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 24 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,1 ans.
- 2) La juste valeur de 20 M\$ à la date de l'octroi des UALR-RTA donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en 2020 est déterminée au moyen d'un modèle de simulation de Monte Carlo. Au 31 mars 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 23 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,1 ans.
- 3) Les UALR-RCI donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres octroyées en 2017 ont satisfait à la condition relative au cours minimal des actions quant à un règlement et atteint un facteur d'acquisition selon la performance de 169 %. Les UALR-RTA donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres octroyées en 2017 ont atteint un facteur d'acquisition selon la performance de 100 %.
- 4) Au premier trimestre de 2020, ces octrois ont été réglés, déduction faite du versement de 41 M\$ en matière de retenue d'impôt applicable aux participants, sous forme de décaissements de 0,4 million d'actions ordinaires des Fiducies d'actions.

Régime d'intéressement volontairement différé

	Règlement en titres de capitaux propres		Règlement en espèces
	UAD ¹⁾		UAD ²⁾
	Unités	Moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi	Unités
	En millions		En millions
En circulation au 31 décembre 2019	0,7	81,91 \$	0,1
Octroyées	—	124,14 \$	—
Réglées	—	77,09 \$	—
En circulation au 31 mars 2020 ³⁾	0,7	82,52 \$	0,1

- 1) La juste valeur de l'octroi des UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres est établie en fonction du cours de l'action de la Compagnie à la date de l'octroi. Au 31 mars 2020, la valeur intrinsèque globale de toutes les UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres en circulation s'établissait à 71 M\$.
- 2) La juste valeur au 31 mars 2020 des UAD donnant lieu à un règlement en espèces est fondée sur la valeur intrinsèque. Au 31 mars 2020, le passif relatif à toutes les UAD donnant lieu à un règlement en espèces était de 15 M\$ (16 M\$ au 31 décembre 2019). Le cours de clôture des actions utilisé pour déterminer le passif était de 110,03 \$.
- 3) La juste valeur totale des octrois d'UAD donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres acquis, le nombre d'unités en circulation qui n'étaient pas acquises, la charge de rémunération non constatée et la période de constatation restante des UAD donnant lieu à un règlement en espèces et à un règlement en titres de capitaux propres n'ont pas été chiffrés, car ils portent sur un nombre minime d'unités.

Octrois d'options d'achat d'actions

	Options en circulation	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix de levée
	En millions	
En circulation au 31 décembre 2019 ¹⁾	3,8	86,89 \$
Octroyées ²⁾	0,7	125,47 \$
Levées	(0,3)	69,20 \$
Perdues	(0,1)	107,79 \$
En circulation au 31 mars 2020 ^{1) 2) 3)}	4,1	98,80 \$
Pouvant être levées au 31 mars 2020 ^{1) 3)}	2,2	82,78 \$

1) Les options d'achat d'actions dont le prix de levée est en dollars US ont été converties en dollars CA au taux de change en vigueur à la date du bilan.

2) La juste valeur de 13 M\$ (18,90 \$ par option) à la date de l'octroi des options octroyées en 2020 est établie au moyen du modèle de Black-Scholes. Les options octroyées en 2020 sont acquises sur une période de cinq ans comparativement à une période de quatre ans pour les options octroyées avant 2020. Au 31 mars 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 19 M\$ et devrait être constatée sur une période moyenne pondérée de 2,5 ans.

3) La durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions en circulation était de 7,1 ans et la durée moyenne pondérée jusqu'à l'expiration des options d'achat d'actions pouvant être levées était de 5,6 ans. Au 31 mars 2020, la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions dans le cours en circulation s'élevait à 66 M\$ et la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions pouvant être levées s'établissait à 60 M\$.

Régime d'actionariat du personnel

	RAP	
	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré par action
	En millions	
Cotisations non acquises, 31 décembre 2019	0,3	118,83 \$
Cotisations de la Compagnie	—	116,23 \$
Acquises	(0,1)	112,01 \$
Cotisations non acquises, 31 mars 2020 ¹⁾	0,2	120,36 \$

1) Au 31 mars 2020, la charge totale de rémunération non constatée liée à tous les octrois en circulation s'établissait à 15 M\$ et devrait être constatée au cours des douze prochains mois.

12 – Autre perte globale cumulée

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2019	(297) \$	(4 321) \$	(4 618) \$	1 135 \$	(3 483) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Gain de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	1 098		1 098	—	1 098
Perte de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	(646)		(646)	85	(561)
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		61	61 ³⁾	(17) ⁴⁾	44
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1	1 ³⁾	— ⁴⁾	1
<i>Autre bénéfice global</i>	452	62	514	68	582
Solde au 31 mars 2020	155 \$	(4 259) \$	(4 104) \$	1 203 \$	(2 901) \$

<i>En millions</i>	Écarts de conversion des devises	Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	Total avant impôts	Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	Total, déduction faite des impôts
Solde au 31 décembre 2018	(41) \$	(3 881) \$	(3 922) \$	1 073 \$	(2 849) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) avant les reclassements :					
Perte de change sur la conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	(279)		(279)	—	(279)
Gain de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US et désignée comme couverture relativement à l'investissement net dans les établissements à l'étranger ²⁾	173		173	(24)	149
Montants reclassés du poste Autre perte globale cumulée :					
Amortissement de la perte actuarielle nette		39	39 ³⁾	(11) ⁴⁾	28
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés		1	1 ³⁾	— ⁴⁾	1
<i>Autre bénéfice (perte) global(e)</i>	(106)	40	(66)	(35)	(101)
Solde au 31 mars 2019	(147) \$	(3 841) \$	(3 988) \$	1 038 \$	(2 950) \$

1) La Compagnie reclasse les effets d'impôt bloqué du poste Autre perte globale cumulée aux Bénéfices non répartis lors de la liquidation ou de la résiliation de l'élément concerné.

2) La Compagnie désigne la dette de la société mère libellée en dollars US comme couverture de change relativement à son investissement net dans les établissements à l'étranger. Conséquemment, depuis les dates de désignation, les gains et les pertes de change sur la conversion de la dette libellée en dollars US de la Compagnie sont inscrits au poste Autre perte globale cumulée, ce qui réduit la volatilité du bénéfice résultant de la conversion en dollars CA de la dette libellée en dollars US.

3) Montants reclassés dans le poste Autres éléments du produit net des prestations des États consolidés des résultats et inclus dans le coût net des prestations. Voir la Note 6, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

4) Inclus dans le poste Charge d'impôts sur les bénéfices des États consolidés des résultats.

13 – Engagements et éventualités d'importance

Engagements d'achat

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des engagements fixes et variables pour l'achat de rail, de services et de licences de technologie de l'information, de roues, de services d'ingénierie, de locomotives, de traverses, de wagons ainsi que d'autres matériel et services; le coût total de ces engagements est estimé à 1 427 M\$. Les coûts des engagements variables ont été estimés au moyen des prix et des volumes prévus.

Éventualités

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie est engagée dans diverses poursuites judiciaires en dommages-intérêts compensatoires et parfois punitifs, comprenant des actions intentées au nom de divers groupes prétendus de demandeurs et des réclamations relatives à des blessures corporelles, à des maladies professionnelles et à des dommages matériels encourus par des membres du personnel et des tiers, découlant de préjudices subis par des personnes ou de dommages matériels censément causés, notamment, par des déraillements ou d'autres accidents.

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait une provision totale à l'égard des blessures corporelles et autres réclamations de 365 M\$, dont 68 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme (352 M\$ au 31 décembre 2019, dont 91 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme).

Bien que la Compagnie estime que ces provisions sont adéquates pour toutes les réclamations engagées et en cours, on ne peut prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mars 2020, ni celle des réclamations futures. Lorsqu'elle établit des provisions pour les passifs éventuels, s'il est impossible d'évaluer les pertes probables avec un niveau de certitude raisonnable, la Compagnie tient compte d'un éventail de pertes probables possibles relativement à chacune de ces questions et inscrit le montant estimatif qu'elle considère comme le plus raisonnable relativement à cet éventail de pertes. Toutefois, si aucun montant dans cet éventail ne constitue une meilleure estimation qu'un autre, le montant minimum est alors inscrit. Pour les questions à l'égard desquelles une perte est raisonnablement possible, mais non probable, l'éventail de pertes possibles ne peut pas être évalué en raison de facteurs divers qui peuvent inclure la disponibilité limitée de faits, l'absence de demandes relatives à des dommages précis et le fait que les poursuites étaient peu avancées. Selon l'information disponible à l'heure actuelle, la Compagnie estime que les poursuites intentées contre elle n'auront pas, individuellement ou dans l'ensemble, une issue possible susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Compagnie. Cependant, étant donné l'incapacité inhérente de prédire avec certitude les événements futurs imprévisibles, on ne peut donner aucune assurance que la résolution finale de ces actions n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie.

Questions environnementales

Les activités de la Compagnie sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'environnement établis par les gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux au Canada et aux États-Unis portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les rejets dans les eaux, la production, la manipulation, l'entreposage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, des matières dangereuses et d'autres matières, la mise hors service des réservoirs souterrains et de surface et la contamination du sol et des eaux souterraines. L'exploitation par la Compagnie d'activités ferroviaires et d'activités de transport connexes, la possession, l'exploitation ou le contrôle de biens immobiliers et d'autres activités commerciales comportent des risques de responsabilité environnementale à l'égard à la fois des activités courantes et antérieures.

La Compagnie est ou pourrait être responsable de payer des frais de mesures correctives relativement à des contaminations réelles ou présumées de sites particuliers, dans certains cas conjointement avec d'autres parties potentiellement responsables. Le coût ultime des correctifs liés aux sites contaminés connus ne peut être établi de façon définitive, puisque la responsabilité environnementale estimée pour un site particulier peut varier selon la nature et l'étendue de la contamination, la nature des mesures d'intervention prévues, compte tenu des techniques de nettoyage disponibles, l'évolution des normes réglementaires en matière de responsabilité environnementale ainsi que le nombre de parties potentiellement responsables et leur viabilité financière. Par conséquent, des passifs sont comptabilisés en fonction des résultats d'une évaluation réalisée en quatre étapes pour chaque site. Un passif est d'abord inscrit lorsque des évaluations environnementales surviennent, si des mesures correctives sont probables et si les coûts, déterminés par un plan d'action particulier en matière de la technologie à utiliser et de l'envergure de la mesure corrective nécessaire, peuvent raisonnablement être estimés. La Compagnie estime les coûts associés à un site particulier en utilisant des scénarios de coûts établis par des consultants externes selon l'étendue de la contamination et les coûts prévus des mesures correctives. Si plusieurs parties sont concernées, la Compagnie provisionne la quote-part du passif qui lui est assignable en tenant compte de sa responsabilité présumée ainsi que du nombre de tiers potentiellement responsables et de leur capacité à payer leurs quotes-parts respectives du passif. Les estimations initiales sont redressées à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés non audités

La provision de la Compagnie au titre de sites environnementaux spécifiques n'est pas actualisée et comprend les coûts liés aux mesures correctives et à la restauration de sites ainsi que les coûts de surveillance. Les coûts afférents à des contaminations inconnues actuelles ou futures seront provisionnés au cours de la période durant laquelle ils deviendront probables et pourront raisonnablement être estimés.

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait une provision totale pour les charges environnementales de 69 M\$, dont 49 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme (57 M\$ au 31 décembre 2019, dont 38 M\$ étaient comptabilisés à titre de passif à court terme). La Compagnie prévoit que la plus grande partie du passif au 31 mars 2020 sera payée au cours des cinq prochaines années. Selon l'information actuellement disponible, la Compagnie estime que ses provisions sont adéquates.

Garanties et indemnisations

Une description des garanties et des indemnisations de la Compagnie figure à la *Note 19, Engagements et éventualités d'importance* des États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 433 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et de 154 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées et d'autres cautions et obligations de 170 M\$ (169 M\$ au 31 décembre 2019), toutes émises par des institutions financières à cote de crédit de première qualité à des tiers pour les indemniser dans le cas où la Compagnie ne respecterait pas ses obligations contractuelles.

Au 31 mars 2020, la responsabilité potentielle maximale en vertu de ces instruments de garantie s'élevait à 757 M\$ (742 M\$ au 31 décembre 2019), dont 691 M\$ (681 M\$ au 31 décembre 2019) étaient liés à d'autres passifs au titre des avantages sociaux et à l'indemnisation des travailleurs et 66 M\$ (61 M\$ au 31 décembre 2019) étaient liés à d'autres passifs. Les instruments de garantie viennent à échéance à diverses dates entre 2020 et 2023.

Au 31 mars 2020, la Compagnie n'avait pas comptabilisé de passif relativement aux garanties et aux indemnisations puisqu'elle ne s'attendait pas à effectuer des paiements en vertu de ces garanties et de ces indemnisations.

14 – Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise à l'occasion des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change et de taux d'intérêt. La Compagnie n'a que peu recours aux instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques, et elle ne possède ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins de transaction ou de spéculation. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 1 218 M\$ US (1 088 M\$ US au 31 décembre 2019). Les variations de la juste valeur des contrats à terme, qui découlent de la variation des taux de change, sont comptabilisées au poste Autres produits de l'État consolidé des résultats lorsqu'elles se produisent.

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, la Compagnie a comptabilisé un gain de 126 M\$ et une perte de 44 M\$, respectivement, relativement aux contrats de change à terme. Ces gains et pertes ont été neutralisés en grande partie par la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en dollars US et comptabilisés au poste Autres produits.

Au 31 mars 2020, la juste valeur des contrats de change à terme en vigueur inclus dans le poste Autres actifs à court terme et le poste Crédeurs et autres était de 83 M\$ et de 6 M\$, respectivement (néant \$ et 24 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019).

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers que la Compagnie évalue à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes postérieures à la comptabilisation initiale sont classés selon les niveaux suivants du classement hiérarchique des justes valeurs en fonction du degré selon lequel les données d'entrées sont observables :

- Niveau 1 : Données ayant une valeur à la cote d'instruments identiques sur des marchés actifs
- Niveau 2 : Données importantes observables (autres que les valeurs à la cote comprises dans le niveau 1)
- Niveau 3 : Données importantes non observables

La valeur comptable de la Trésorerie et équivalents et des Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions se rapproche de la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent des placements très liquides, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, dont la juste valeur est déterminée selon la valeur à la cote sur des marchés actifs.

La valeur comptable des Débiteurs, des Autres actifs à court terme et des Crédeurs et autres se rapproche de la juste valeur. La juste valeur de ces instruments financiers n'est pas déterminée d'après la valeur à la cote, mais plutôt d'après l'information observable sur le marché. La juste valeur des instruments financiers dérivés, classés au niveau 2, utilisés pour gérer l'exposition de la Compagnie au risque de change étranger et compris dans les postes Autres actifs à court terme et Crédeurs et autres, est mesurée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux d'actualisation établi à partir de données du marché sur les instruments financiers comportant des risques et des échéances similaires.

La valeur comptable de la dette de la Compagnie ne se rapproche pas de la juste valeur. La juste valeur est estimée selon les valeurs à la cote des titres d'emprunt identiques ou semblables ainsi que selon les flux monétaires actualisés aux taux d'intérêt en vigueur de titres d'emprunt dont les modalités, la notation de la société et la durée restante à l'échéance sont semblables. La Compagnie classe la dette au niveau 2. Au 31 mars 2020, la dette de la Compagnie, à l'exclusion des contrats de location-financement, avait une valeur comptable de 15 155 M\$ (13 662 M\$ au 31 décembre 2019) et une juste valeur de 17 198 M\$ (15 667 M\$ au 31 décembre 2019).

Rapport de gestion

Le présent Rapport de gestion daté du 27 avril 2020 rend compte de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et de ses filiales en propriété exclusive, collectivement le « CN » ou la « Compagnie », et doit être lu conjointement avec les États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2020 de la Compagnie et les Notes afférentes. Il devrait aussi être lu conjointement avec les États financiers consolidés annuels audités de 2019 et les Notes afférentes, ainsi que le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie. Toutes les données financières contenues dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens et sont préparées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis, à moins d'indication contraire.

Les actions ordinaires du CN sont inscrites aux bourses de Toronto et de New York. On peut trouver des renseignements supplémentaires sur le CN, déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la *Securities and Exchange Commission* (SEC) des États-Unis, dont la Notice annuelle et le formulaire 40-F de 2019 de la Compagnie, sur le site SEDAR à www.sedar.com, sur le site Web de la SEC par EDGAR à www.sec.gov et sur le site Web de la Compagnie à www.cn.ca/fr/, sous l'onglet Investisseurs. On peut se procurer des exemplaires imprimés de ces documents en communiquant avec le bureau du secrétaire général de la Compagnie.

Profil de la Compagnie

Le CN exerce ses activités dans les domaines du transport ferroviaire et du transport connexe. Couvrant le Canada et le centre des États-Unis, le réseau de quelque 20 000 milles de parcours du CN relie de manière unique trois côtes maritimes, soit celles de l'Atlantique, du Pacifique et du golfe du Mexique. Le vaste réseau du CN et ses points de correspondance efficaces avec tous les chemins de fer de classe I donnent à ses clients l'accès au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Véritable pilier de l'économie, le CN manutentionne annuellement plus de 300 millions de tonnes de marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ pour le compte d'exportateurs, d'importateurs, de détaillants, d'agriculteurs et de fabricants.

Les produits marchandises du CN sont tirés de sept groupes marchandises qui représentent un éventail diversifié et équilibré de marchandises transportées entre des origines et des destinations très variées. Cette diversification commerciale et géographique permet à la Compagnie de mieux faire face aux fluctuations économiques et améliore son potentiel de croissance. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, le plus important groupe marchandises du CN a compté pour 25 % du total des produits d'exploitation. Sur le plan géographique, 16 % des produits d'exploitation sont liés au trafic intérieur américain, 34 % au trafic transfrontalier, 17 % au trafic intérieur canadien et 33 % au trafic d'outre-mer. La Compagnie est le transporteur à l'origine de plus de 85 % des marchandises qui circulent sur son réseau ainsi que le premier et le dernier transporteur de plus de 65 % des marchandises qui circulent sur son réseau, et peut ainsi profiter d'avantages du point de vue du service et tirer parti de nouvelles occasions d'utiliser efficacement ses actifs.

Vue d'ensemble de la stratégie

La section intitulée *Vue d'ensemble de la stratégie* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie donne une description de la stratégie de la Compagnie.

Comparaison du premier trimestre de 2020 au premier trimestre de 2019

- Le CN a enregistré des résultats financiers solides, notamment un bénéfice net, un bénéfice par action et un bénéfice d'exploitation plus élevés au premier trimestre, malgré des barrages illégaux qui ont nui à la fluidité du réseau.
- Le bénéfice net a augmenté de 225 M\$, ou 29 %, pour s'établir à 1 011 M\$ et le bénéfice dilué par action a augmenté de 31 % pour atteindre 1,42 \$.
- Le bénéfice net rajusté a augmenté de 22 M\$, ou 3 %, pour s'établir à 870 M\$, et le bénéfice dilué par action rajusté a augmenté de 4 %, s'établissant à 1,22 \$. ¹⁾
- Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 1 215 M\$, soit une hausse de 135 M\$, ou 13 %, et une hausse de 51 M\$, ou 4 % sur une base rajustée. ¹⁾
- Le ratio d'exploitation du CN s'est établi à 65,7 %, soit une amélioration de 3,8 points et une amélioration de 1,5 point sur une base rajustée. ¹⁾
- Les produits d'exploitation sont demeurés stables à 3 545 M\$.
- Les charges d'exploitation ont diminué de 134 M\$, ou 5 %, pour s'établir à 2 330 M\$.
- Les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 573 M\$, soit une augmentation de 287 M\$. ²⁾
- La Compagnie a racheté 3,3 millions d'actions ordinaires et a ainsi remis 379 M\$ à ses actionnaires.
- Le CN a versé des dividendes trimestriels s'élevant à 409 M\$, soit 0,5750 \$ par action, ce qui représente une augmentation de 7 %.
- Le CN a enregistré une hausse de 6 % de la productivité du carburant, un record absolu sur le plan de la performance, qui appuie le programme de développement durable de la Compagnie.

1) Consulter la section intitulée *Mesures de la performance rajustées* du présent Rapport de gestion pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

2) Consulter la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie disponibles* du présent Rapport de gestion pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

Acquisitions

Le 6 avril 2020, le Surface Transportation Board (STB) a communiqué sa décision approuvant sous condition l'acquisition de la ligne ferroviaire Massena de CSX Corporation, pour laquelle la Compagnie a annoncé le 29 août 2019 qu'une entente avait été conclue. La décision du STB entrera en vigueur le 21 mai 2020, à moins d'un report par le STB. La clôture de la transaction se fera dès que les contrats types portant sur les dispositions de protection des avantages du personnel seront conclus. L'acquisition représente plus de 220 milles de voie entre Valleyfield (Québec) et Woodard (New York); elle permettra au CN de continuer à élargir son réseau et de promouvoir des solutions d'approvisionnement additionnelles.

Au premier trimestre de 2020, la Compagnie a terminé la répartition du prix d'achat du Groupe TransX (« TransX »), une entreprise manitobaine qui a été acquise le 20 mars 2019. La juste valeur des actifs nets acquis a été rajustée pour refléter le règlement du fonds de roulement et d'autres rajustements au quatrième trimestre de 2019 ainsi que des changements aux soldes d'impôts exigibles et reportés. L'acquisition permettra au CN de renforcer ses activités intermodales, d'accroître sa capacité et de promouvoir des solutions d'approvisionnement additionnelles.

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de la division de transport intermodal à température contrôlée de H&R Transport Limited (« H&R »), une entreprise albertaine. L'acquisition permettra au CN d'accroître sa présence sur le marché du transport des marchandises en offrant davantage de solutions de chaîne d'approvisionnement ferroviaire de bout en bout à une plus grande diversité de clients.

Perspectives commerciales et hypothèses pour 2020 – Gestion financière prudente en cette période d'incertitude économique sans précédent

Le caractère rapide et aléatoire de la pandémie de COVID-19 a accru considérablement l'incertitude au sein de l'environnement d'exploitation du CN. Dès la fin de mars 2020, la propagation continue de la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution marquée de la demande de services de transport, situation qui devrait se poursuivre pendant le deuxième trimestre et potentiellement au-delà.

Les mises à pied généralisées effectuées par nos clients, les périodes de quarantaine exigées par le gouvernement et la fermeture des entreprises non essentielles ont nettement freiné la demande. Les effets négatifs sur la demande se sont répercutés sur de nombreuses marchandises transportées par le CN, notamment : les véhicules automobiles en raison de la fermeture temporaire d'usines automobiles, les produits pétroliers raffinés (essence, diesel et carburacteur) en raison des restrictions en matière de voyage, les produits de papier en raison des politiques de télétravail, les produits industriels en raison du ralentissement manufacturier en Amérique du Nord, et les activités intermodales en raison de la baisse de la production outre-mer liée à la fermeture temporaire d'usines ainsi qu'à la diminution des revenus des ménages et de la confiance des consommateurs.

Bien que le CN ait été désigné comme un fournisseur de services essentiels dans les régions où nous exerçons nos activités et que nous ayons mis à exécution nos plans de maintien des activités afin de continuer à acheminer les produits de nos clients, la Compagnie fait partie d'une chaîne d'approvisionnement intégrée à l'échelle mondiale; c'est la raison pour laquelle les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur d'autres aspects de la chaîne d'approvisionnement, y compris les transporteurs maritimes, les ports, les terminaux, les entreprises de camionnage et les autres chemins de fer, ont une incidence sur les activités du CN.

En réponse à une conjoncture économique évoluant rapidement, le CN a pris des mesures pour assurer la sécurité de ses employés, réduire les coûts et protéger les liquidités de la Compagnie.

L'incidence à long terme de la pandémie de COVID-19 demeure inconnue, y compris l'ampleur des répercussions sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos liquidités. En raison de la transmission de la pandémie de COVID-19 qui se poursuit à l'échelle mondiale et de l'incertitude économique sans précédent qui en découle, la Compagnie suspend ses prévisions financières pour 2020 présentées dans son communiqué de presse du 28 janvier 2020 concernant les résultats de l'exercice 2019. Les investisseurs ne doivent plus s'appuyer sur ces prévisions financières.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce Rapport de gestion constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. De par leur caractère, les énoncés prospectifs traitent de certains sujets qui présentent divers degrés d'incertitude, notamment en ce qui concerne l'incidence potentielle de la pandémie de COVID-19 sur nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, notre situation financière et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres, ceux qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous, qui présente aussi les hypothèses clés utilisées dans la formulation des énoncés prospectifs. Consulter aussi la section intitulée *Vue d'ensemble de la stratégie – Perspectives commerciales et hypothèses pour 2020* de ce Rapport de gestion.

Énoncés prospectifs	Hypothèses clés
Énoncés sur la capacité de la Compagnie de rembourser ses dettes et de répondre aux obligations futures dans un avenir prévisible, y compris les paiements d'impôt sur les bénéficiaires et les dépenses en immobilisations	<ul style="list-style-type: none">• Ratios de solvabilité satisfaisants• Cotes de crédit de première qualité• Accès aux marchés financiers• Génération de flux de trésorerie suffisants provenant des activités d'exploitation et d'autres sources de financement
Énoncés sur les cotisations aux régimes de retraite	<ul style="list-style-type: none">• Génération de flux de trésorerie suffisants provenant des activités d'exploitation et d'autres sources de financement• Rendement à long terme satisfaisant des actifs du régime de retraite• Niveau de capitalisation selon les évaluations actuarielles, surtout influencé par les taux d'actualisation utilisés à des fins de capitalisation

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : les effets d'une pandémie d'une maladie contagieuse; la conjoncture économique et commerciale en général, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, dont sa Notice annuelle et son formulaire 40-F. Consulter la section intitulée *Risques commerciaux* de ce Rapport de gestion et du Rapport de gestion de 2019 de la Compagnie pour obtenir une description des principaux facteurs de risque.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Points saillants des données financières et de l'exploitation

En millions, sauf les pourcentages et les données par actions	Pour les trois mois terminés le 31 mars		
	2020	2019	Variation en %
Produits d'exploitation	3 545 \$	3 544 \$	— %
Bénéfice d'exploitation	1 215 \$	1 080 \$	13 %
Bénéfice d'exploitation rajusté ¹⁾	1 215 \$	1 164 \$	4 %
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$	29 %
Bénéfice net rajusté ¹⁾	870 \$	848 \$	3 %
Bénéfice de base par action	1,42 \$	1,08 \$	31 %
Bénéfice de base par action rajusté ¹⁾	1,22 \$	1,17 \$	4 %
Bénéfice dilué par action	1,42 \$	1,08 \$	31 %
Bénéfice dilué par action rajusté ¹⁾	1,22 \$	1,17 \$	4 %
Dividendes déclarés par action	0,5750 \$	0,5375 \$	7 %
Actif total	46 435 \$	42 609 \$	9 %
Passif à long terme total	22 863 \$	21 065 \$	9 %
Ratio d'exploitation ²⁾	65,7 %	69,5 %	3,8-pts
Ratio d'exploitation rajusté ¹⁾	65,7 %	67,2 %	1,5-pt
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	573 \$	286 \$	100 %

1) Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustées du présent Rapport de gestion pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

2) Le ratio d'exploitation est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation.

3) Consulter la section intitulée Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie disponibles du présent Rapport de gestion pour une explication de cette mesure de calcul non conforme aux PCGR.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance de la Compagnie en matière d'exploitation afin d'évaluer l'efficacité et l'efficacités des activités ferroviaires :

	Pour les trois mois terminés le 31 mars		
	2020	2019	Variation en %
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions) ¹⁾	113 979	115 859	(2)%
Productivité des trains (TMB par train-mille) ²⁾	9 134	8 684	5 %
Temps de séjour (ensemble du réseau, en heures) ³⁾	8,3	8,7	5 %
Utilisation des locomotives (TMB remorquées en fonction du total des HP) ⁴⁾	183	186	(2)%
Vitesse des wagons (wagons-milles par jour) ⁵⁾	181	173	5 %
Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau (milles par heure) ⁶⁾	18,2	17,1	6 %

1) TMB : charge de travail exécutée par les trains du réseau pour le transport de marchandises ou de matériel. Les TMB sont calculées en multipliant le tonnage remorqué par la distance parcourue. Un nombre élevé indique un grand volume de marchandises transportées (donc des produits d'exploitation en hausse).

2) Productivité des trains : mesure de l'efficacité selon le tonnage transporté en moyenne sur la ligne principale par chaque train qui parcourt le réseau. Cette mesure, qui correspond au total des TMB divisé par le total des trains-milles, donne une idée de la façon dont la capacité à transporter des marchandises a été optimisée pour chaque train.

3) Temps de séjour : durée moyenne, en heures, pendant laquelle un wagon se trouve dans un terminal. La mesure commence au moment de la libération du wagon par le client, de la réception interréseaux du wagon ou de l'arrivée du train, et se termine lorsque le wagon est mis en place à l'embranchement du client (mis à disposition ou en attente), est livré ou offert à l'autre réseau, ou lors du départ du train. Sont exclus les wagons garés, avariés, destinés à l'entretien de la voie et les wagons dont le temps de séjour dépasse 10 jours. Cette mesure représente l'efficacité du traitement des wagons dans le terminal, une faible valeur indiquant une performance supérieure.

4) Utilisation des locomotives : cette mesure représente la productivité du parc de locomotives actives. Elle correspond à la somme des TMB remorquées divisée par le total de la puissance en chevaux-vapeur (HP) des locomotives actives. Il s'agit d'une mesure de la charge de travail de chaque locomotive active, un chiffre plus élevé signifiant une charge de travail plus élevée pour chaque locomotive.

5) Vitesse des wagons : nombre moyen de milles par jour parcourus par les wagons chargés et les wagons vides actifs du réseau, de réseaux étrangers et de particuliers sur les lignes du CN. Cette mesure représente la fluidité sur le réseau. Elle s'obtient en divisant le total des milles parcourus pour chaque wagon par la somme du temps de service de tous les wagons, une valeur plus élevée indiquant une circulation ordonnée et plus fluide.

6) Vitesse moyenne des trains directs sur le réseau : mesure de la durée du transport de ligne entre le point de départ et la destination, y compris le temps passé aux terminaux. La vitesse moyenne est obtenue en divisant les trains-milles par le total des heures d'exploitation, sans tenir compte des trains en triage et des trains locaux, des trains voyageurs, des trains destinés à l'entretien de la voie, ni des trains de réseau étranger. Cette mesure représente la fluidité sur le réseau, une valeur plus élevée indiquant également un réseau plus fluide.

La performance opérationnelle s'est améliorée au premier trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. La productivité des trains, le temps de séjour, la vitesse des wagons et la vitesse moyenne des trains directs sur le réseau se sont tous améliorés en raison des investissements de capacité de l'année précédente et des volumes plus faibles sur le réseau. L'impact des barrages illégaux ont eu un impact négatif sur les TMB et l'utilisation des locomotives.

Résultats financiers

Comparaison du premier trimestre de 2020 à la période correspondante de 2019

Le bénéfice net du premier trimestre de 2020 s'est établi à 1 011 M\$, soit une hausse de 225 M\$, ou 29 %, et le bénéfice dilué par action a augmenté de 31 % pour s'établir à 1,42 \$, par rapport à la période correspondante de 2019.

Le bénéfice d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 mars 2020 a augmenté de 135 M\$, ou 13 %, pour s'établir à 1 215 M\$, par rapport à la période correspondante de 2019.

Le ratio d'exploitation, qui est défini comme les charges d'exploitation sous forme de pourcentage des produits d'exploitation, s'est établi à 65,7 % au premier trimestre de 2020 contre 69,5 % au premier trimestre de 2019, soit une amélioration de 3,8 points.

Pour le premier trimestre de 2020, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 3 545 M\$ et demeurent inchangés comparativement à la période correspondante de 2019. L'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal dans le marché intérieur, l'augmentation des tarifs marchandises, l'accroissement des volumes de pétrole brut et la hausse des envois de céréales canadiennes ont été neutralisées par la diminution des volumes pour tous les autres groupes marchandises, surtout en raison de l'incidence des barrages illégaux de février 2020 et de la pandémie de COVID-19 à la fin de mars.

Les charges d'exploitation pour le premier trimestre de 2020 se sont établies à 2 330 M\$, par rapport à 2 464 M\$ pour la période correspondante de 2019. La diminution de 134 M\$, ou 5 %, s'explique principalement par la baisse des coûts de main-d'œuvre, des charges d'amortissement et des charges du poste Carburant.

Mesures non conformes aux PCGR

Le présent Rapport de gestion fait référence à des mesures de calcul non conformes aux PCGR, telles que les mesures de la performance rajustées, la devise constante, les flux de trésorerie disponibles et le ratio capitaux empruntés rajustés/bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement (BAIIA) rajusté exprimé sous forme de multiple, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et qui peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Selon l'avis de la direction, ces mesures de calcul non conformes aux PCGR sont des mesures utiles de la performance et fournissent aux investisseurs de l'information supplémentaire leur permettant d'évaluer les résultats d'exploitation et les liquidités de la Compagnie. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées isolément et ne remplacent aucunement les mesures financières préparées conformément aux PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mesures de calcul non conformes aux PCGR, y compris un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus directement comparables, consulter les sections intitulées *Mesures de la performance rajustées*, *Devise constante* et *Liquidités et ressources en capitaux*.

Mesures de la performance rajustées

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. La direction utilise des mesures de la performance rajustées, qui excluent certains éléments des produits et des charges de ses résultats dont la direction estime qu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation sous-jacentes du CN, afin d'établir des objectifs de performance et comme outil pour mesurer la performance du CN. Toutefois, l'exclusion de ces éléments de produits et de charges dans ces mesures ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 870 M\$, ou 1,22 \$ par action après dilution, qui exclut un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ (0,20 \$ par action après dilution) découlant de l'adoption de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security (CARES) Act*, une loi américaine comprenant une série de mesures fiscales et financières visant à relancer l'économie pour faire face à l'impact économique de la pandémie de COVID-19.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2019, le bénéfice net rajusté de la Compagnie s'est établi à 848 M\$, ou 1,17 \$ par action après dilution, qui exclut une charge d'amortissement de 84 M\$, ou 62 M\$ après impôts (0,09 \$ par action après dilution), liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en place d'un système central pour la commande intégrale des trains (CIT), suite au déploiement d'un système de remplacement.

Rapport de gestion

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les données par action</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net	1 011 \$	786 \$
<i>Rajustements :</i>		
Charge d'amortissement	—	84
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices ¹⁾	(141)	(22)
Bénéfice net rajusté	870 \$	848 \$
Bénéfice de base par action	1,42 \$	1,08 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,20)	0,09
Bénéfice de base par action rajusté	1,22 \$	1,17 \$
Bénéfice dilué par action	1,42 \$	1,08 \$
<i>Incidence des rajustements, par action</i>	(0,20)	0,09
Bénéfice dilué par action rajusté	1,22 \$	1,17 \$

1) L'incidence fiscale des rajustements reflète la législation fiscale et l'adoption de taux, ainsi que les taux d'imposition du ressort territorial concerné et la nature de l'élément aux fins de l'impôt.

Le tableau suivant fait le rapprochement du bénéfice d'exploitation et du ratio d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes :

<i>En millions, sauf les pourcentages</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice d'exploitation	1 215 \$	1 080 \$
<i>Rajustement : Charge d'amortissement</i>	—	84
Bénéfice d'exploitation rajusté	1 215 \$	1 164 \$
Ratio d'exploitation	65,7 %	69,5 %
<i>Incidence du rajustement</i>	—	(2,3)-pts
Ratio d'exploitation rajusté	65,7 %	67,2 %

Devise constante

La présentation des résultats financiers en devise constante permet d'examiner les résultats financiers sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours aux taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les taux de change moyens se sont établis à 1,34 \$ et à 1,33 \$ par 1,00 \$ US, respectivement, pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 et 2019.

En devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 serait resté inchangé.

Produits d'exploitation

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits marchandises	3 424 \$	3 413 \$	— %	— %
Autres produits d'exploitation	121	131	(8 %)	(8 %)
Total – Produits d'exploitation	3 545 \$	3 544 \$	— %	— %
Produits marchandises				
Produits pétroliers et chimiques	791 \$	735 \$	8 %	7 %
Métaux et minéraux	405	421	(4 %)	(4 %)
Produits forestiers	433	456	(5 %)	(6 %)
Charbon	143	163	(12 %)	(12 %)
Produits céréaliers et engrais	610	577	6 %	5 %
Intermodal	849	850	— %	— %
Véhicules automobiles	193	211	(9 %)	(9 %)
Total – Produits marchandises	3 424 \$	3 413 \$	— %	— %
Tonnes-milles commerciales (TMC) (<i>en millions</i>)	58 370	59 067	(1 %)	(1 %)
Produits marchandises/TMC (<i>en cents</i>)	5,87	5,78	2 %	1 %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	1 335	1 418	(6 %)	(6 %)
Produits marchandises/wagon complet (<i>en dollars</i>)	2 565	2 407	7 %	6 %

Les produits d'exploitation pour le premier trimestre de 2020, qui se sont établis à 3 545 M\$, demeurent inchangés par rapport à la période correspondante de 2019. L'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal dans le marché intérieur, l'augmentation des tarifs marchandises, l'accroissement des volumes de pétrole brut et la hausse des envois de céréales canadiennes ont été neutralisés par la baisse des volumes pour tous les autres groupes marchandises, en raison principalement des répercussions des barrages illégaux en février 2020 et de la pandémie de COVID-19 à la fin de mars.

Les produits d'exploitation découlant du supplément carburant ont diminué de 22 M\$ au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui s'explique surtout par la baisse des volumes ainsi que par la réduction des taux du supplément carburant applicables.

Les TMC, qui mesurent le poids et la distance relatifs des marchandises transportées par la Compagnie, ont diminué de 1 % au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 2 % au premier trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison surtout de l'inclusion de TransX au groupe marchandises de l'Intermodal et des hausses des tarifs marchandises.

Produits pétroliers et chimiques

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	791 \$	735 \$	8 %	7 %
TMC (<i>en millions</i>)	13 688	12 749	7 %	7 %
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	5,78	5,77	— %	— %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	173	168	3 %	3 %

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont augmenté de 56 M\$, ou 8 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des volumes de pétrole brut et aux hausses des tarifs marchandises, facteurs neutralisés en partie par la diminution des volumes de liquides de gaz naturel, de produits chimiques et de matières plastiques.

Les produits marchandises par TMC sont demeurés inchangés pour le premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout des hausses des tarifs marchandises, facteur neutralisé par une augmentation de la longueur moyenne des parcours.

Métaux et minéraux

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	405 \$	421 \$	(4 %)	(4 %)
TMC (<i>en millions</i>)	6 476	6 570	(1 %)	(1 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,25	6,41	(2 %)	(3 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	241	235	3 %	3 %

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 16 M\$, ou 4 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution découle essentiellement de la baisse des volumes de produits sidérurgiques semi-finis et de la baisse des envois de sable de fracturation.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 2 % au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout de changements défavorables dans la composition du trafic, neutralisés en partie par une diminution de la longueur moyenne des parcours.

Produits forestiers

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	433 \$	456 \$	(5 %)	(6 %)
TMC (<i>en millions</i>)	6 322	6 818	(7 %)	(7 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,85	6,69	2 %	2 %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	88	96	(8 %)	(8 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 23 M\$, ou 5 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution est principalement attribuable à la baisse des volumes d'une vaste gamme de produits forestiers, facteur neutralisé en partie par des hausses des tarifs marchandises.

Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 2 % au premier trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019, surtout en raison des hausses des tarifs marchandises.

Charbon

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	143 \$	163 \$	(12 %)	(12 %)
TMC (<i>en millions</i>)	4 078	4 294	(5 %)	(5 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	3,51	3,80	(8 %)	(8 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	77	80	(4 %)	(4 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 20 M\$, ou 12 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution est principalement due à la baisse des exportations de charbon thermique américain via la côte du golfe du Mexique découlant de la concurrence des prix sur le marché et à la baisse des envois intérieurs de charbon thermique destiné à des services publics américains, facteurs neutralisés en partie par les exportations plus importantes de charbon métallurgique et de charbon thermique canadien transitant par les ports de la côte ouest.

Les produits marchandises par TMC ont diminué de 8 % au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à des changements défavorables dans la composition du trafic.

Produits céréaliers et engrais

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	610 \$	577 \$	6 %	5 %
TMC (<i>en millions</i>)	14 199	13 867	2 %	2 %
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	4,30	4,16	3 %	3 %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	150	149	1 %	1 %

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont augmenté de 33 M\$, ou 6 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation s'explique principalement par des volumes accrus de céréales canadiennes et une hausse des tarifs marchandises, facteurs neutralisés en partie par la baisse des volumes de blé canadien destinés à l'exportation, ainsi que par des volumes moindres de phosphate de calcium minéral.

Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 3 % au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout des hausses des tarifs marchandises.

Intermodal

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	849 \$	850 \$	– %	– %
TMC (<i>en millions</i>)	12 762	13 848	(8 %)	(8 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	6,65	6,14	8 %	8 %
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	548	624	(12 %)	(12 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises sont demeurés inchangés au premier trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019. La réduction du trafic conteneurisé international transitant par les ports de Vancouver et de Halifax attribuable à la pandémie de COVID-19 et aux barrages illégaux, respectivement, a été neutralisée en partie par l'inclusion de TransX pour le trimestre complet en 2020.

Les produits marchandises par TMC ont augmenté de 8 % au premier trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison surtout de l'inclusion de TransX.

Véhicules automobiles

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (<i>en millions</i>)	193 \$	211 \$	(9 %)	(9 %)
TMC (<i>en millions</i>)	845	921	(8 %)	(8 %)
Produits/TMC (<i>en cents</i>)	22,84	22,91	– %	(1 %)
Wagons complets (<i>en milliers</i>)	58	66	(12 %)	(12 %)

Les produits d'exploitation de ce groupe marchandises ont diminué de 18 M\$, ou 9 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution découle principalement de la baisse des volumes de véhicules assemblés nord-américains et de pièces de véhicules, facteur attribuable aux barrages illégaux et à la fermeture des usines de montage et des installations de production en raison de la pandémie de COVID-19 pendant les deux dernières semaines de mars 2020.

Rapport de gestion

Les produits marchandises par TMC sont restés inchangés au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui est essentiellement dû à une augmentation de la longueur moyenne des parcours, neutralisés par des changements favorables dans la composition du trafic.

Autres produits

	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Produits (en millions)	121 \$	131 \$	(8 %)	(8 %)

Les Autres produits d'exploitation ont diminué de 10 M\$, ou 8 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution est principalement due à la baisse des produits tirés des services de navires et de logistique automobile, facteur neutralisé en partie par l'accroissement des produits tirés des services d'expédition transitaire.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour le premier trimestre de 2020 se sont établies à 2 330 M\$ par rapport à 2 464 M\$ pour la période correspondante de 2019. La diminution de 134 M\$, ou 5 %, s'explique principalement par la baisse des coûts de main-d'œuvre, des charges d'amortissement et des charges de carburant.

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars			
	2020	2019	Variation en %	Variation en %, en devise constante
Main-d'œuvre et avantages sociaux	743 \$	798 \$	7 %	7 %
Services acquis et matières	578	558	(4 %)	(3 %)
Carburant	360	398	10 %	10 %
Amortissement	392	440	11 %	11 %
Location de matériel	105	114	8 %	9 %
Risques divers et autres	152	156	3 %	3 %
Total – Charges d'exploitation	2 330 \$	2 464 \$	5 %	6 %

Main-d'œuvre et avantages sociaux

Les charges du poste Main-d'œuvre et avantages sociaux ont diminué de 55 M\$, ou 7 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution s'explique principalement par la baisse de la rémunération au rendement, de l'effectif moyen et des coûts liés aux heures supplémentaires.

Services acquis et matières

Les charges du poste Services acquis et matières ont augmenté de 20 M\$, ou 4 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. L'augmentation s'explique principalement par l'inclusion de TransX, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des coûts liés aux matériaux et des services contractuels.

Carburant

Les charges du poste Carburant ont diminué de 38 M\$, ou 10 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution est surtout attribuable aux gains de productivité et à la baisse des prix du carburant.

Amortissement

Les charges du poste Amortissement ont diminué de 48 M\$, ou 11 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution s'explique principalement par une charge de 84 M\$ en 2019 liée à des coûts capitalisés antérieurement pour la mise en

Rapport de gestion

place d'un système central pour la CIT suite au déploiement d'un système de remplacement, facteur neutralisé en partie par un portefeuille d'actifs amortissables plus élevé découlant de dépenses en immobilisations accrues ces dernières années.

Location de matériel

Les charges du poste Location de matériel ont diminué de 9 M\$, ou 8 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution résulte principalement de la baisse des charges de location de wagons et de locomotives.

Risques divers et autres

Les charges du poste Risques divers et autres ont diminué de 4 M\$, ou 3 %, au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019. La diminution s'explique principalement par une baisse des coûts liés aux incidents.

Autres produits et charges

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs se sont établis à 139 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, contre 131 M\$ pour la période correspondante de 2019. L'augmentation s'explique principalement par un niveau moyen plus élevé de titres d'emprunt, facteur neutralisé en partie par la baisse du taux d'intérêt moyen.

Autres éléments du produit net des prestations

Les Autres éléments du produit net des prestations se sont établis respectivement à 78 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, par rapport à 80 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Autres produits

Les Autres produits se sont établis à 11 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, contre 2 M\$ pour la période correspondante de 2019.

Charges d'impôts sur les bénéfices

Les charges d'impôts sur les bénéfices se sont établies à 154 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2020, contre 245 M\$ pour la période correspondante de 2019. La charge d'impôts sur les bénéfices pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 comprenait un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ découlant de l'adoption de la loi *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (loi « CARES »).

Le 27 mars 2020, le gouvernement des États-Unis a promulgué la loi CARES, dont les mesures relatives à l'impôt sur les sociétés permettent de reporter intégralement les pertes d'exploitation nettes fédérales américaines survenues au cours des années d'imposition 2018, 2019 et 2020 à chacune des cinq années d'imposition précédentes. En vertu de la loi CARES, la Compagnie a reclassé ses actifs d'impôts reportés de 213 M\$ sur la perte d'exploitation nette survenue en 2019 en actifs d'impôts à recouvrer exigibles et a inscrit un recouvrement d'impôts exigibles de 141 M\$ pour refléter un montant recouvrable au taux d'impôt fédéral sur les sociétés aux États-Unis plus élevé, soit 35 %, applicable aux années d'imposition antérieures à 2018.

Le taux d'imposition effectif pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 a été de 13,2 %, contre 23,8 % pour la période correspondante de 2019. À l'exclusion du recouvrement d'impôts exigibles mentionné ci-dessus, le taux d'imposition effectif pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 s'est élevé à 25,3%. La hausse du taux d'imposition effectif est principalement attribuable à l'incidence d'une diminution de l'avantage fiscal excédentaire découlant du règlement d'octrois donnant lieu à un règlement en titres de capitaux propres conformément aux régimes de rémunération à base d'actions de la Compagnie.

Résumé des données financières trimestrielles

En millions, sauf les données par action	Trimestre de 2020		Trimestres de 2019		Trimestres de 2018			
	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième
Produits d'exploitation	3 545 \$	3 584 \$	3 830 \$	3 959 \$	3 544 \$	3 808 \$	3 688 \$	3 631 \$
Bénéfice d'exploitation ¹⁾	1 215 \$	1 218 \$	1 613 \$	1 682 \$	1 080 \$	1 452 \$	1 492 \$	1 519 \$
Bénéfice net ¹⁾	1 011 \$	873 \$	1 195 \$	1 362 \$	786 \$	1 143 \$	1 134 \$	1 310 \$
Bénéfice de base par action	1,42 \$	1,22 \$	1,66 \$	1,89 \$	1,08 \$	1,57 \$	1,55 \$	1,78 \$
Bénéfice dilué par action	1,42 \$	1,22 \$	1,66 \$	1,88 \$	1,08 \$	1,56 \$	1,54 \$	1,77 \$
Dividendes par action	0,5750 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,5375 \$	0,4550 \$	0,4550 \$	0,4550 \$

1) Certains trimestres comprennent des éléments qui, selon la direction, ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes du CN et qui peuvent fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Consulter la section intitulée Mesures de la performance rajustée du présent Rapport de gestion ainsi que le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur ces éléments.

Les produits d'exploitation générés par la Compagnie au cours de l'année subissent l'influence des conditions climatiques saisonnières, de la conjoncture économique générale, de la demande cyclique pour le transport ferroviaire et des forces de la concurrence sur le marché du transport (consulter la section intitulée *Risques commerciaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie). Les charges d'exploitation reflètent les répercussions des volumes de marchandises, des conditions climatiques saisonnières, des coûts liés à la main-d'œuvre, des prix du carburant et des initiatives de productivité de la Compagnie. Les fluctuations du dollar CA par rapport au dollar US ont aussi eu un effet sur la conversion des produits et des charges d'exploitation de la Compagnie libellés en dollars US et ont donné lieu à des fluctuations du bénéfice net pour les huit trimestres présentés ci-dessus.

Liquidités et ressources en capitaux

La section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie présente une analyse des liquidités et des ressources en capitaux de la Compagnie. Il n'y a pas eu de changements significatifs au cours du premier trimestre de 2020, à l'exception de ceux qui sont indiqués ci-dessous.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, le poste Trésorerie et équivalents de la Compagnie se chiffrait à 488 M\$ et à 64 M\$, respectivement, et le poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions, à 525 M\$ et à 524 M\$, respectivement. À ces mêmes dates, la Compagnie avait des déficits de fonds de roulement respectifs de 1 122 M\$ et de 1 457 M\$. Il n'y a actuellement aucune exigence particulière relative au fonds de roulement autre que celles du cours normal des affaires, comme il est expliqué aux présentes.

La Compagnie estime que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et ses diverses sources de financement seront suffisants pour répondre à ses obligations courantes.

Sources de financement disponibles

Prospectus préalable et déclaration d'enregistrement

Le 11 février 2020, la Compagnie a déposé un nouveau prospectus préalable auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ainsi qu'une déclaration d'enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu desquels le CN peut émettre des titres d'emprunt d'un capital maximal de 6,0 G\$ sur les marchés financiers canadiens et américains au cours des 25 mois à compter de la date de dépôt. Ce prospectus préalable et cette déclaration d'enregistrement ont remplacé le prospectus préalable et la déclaration d'enregistrement qui devaient expirer le 13 mars 2020. L'accès aux marchés financiers canadiens et américains en vertu du prospectus préalable et de la déclaration d'enregistrement dépend des conditions du marché.

Facilités de crédit renouvelables

Le 15 mars 2019, l'entente de facilité de crédit renouvelable de la Compagnie a été modifiée afin de prolonger la durée de la facilité de crédit d'une année et elle a été augmentée de 1,8 G\$ à 2,0 G\$ à compter du 5 mai 2019. L'augmentation de la capacité procure à la Compagnie une plus grande souplesse financière. La facilité de crédit modifiée de 2,0 G\$ est composée d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2022 et d'une tranche de 1,0 G\$ échéant le 5 mai 2024. La clause accordéon, qui prévoit une somme supplémentaire de 500 M\$ de crédit en vertu de la facilité sous réserve de l'approbation de chacun des prêteurs, demeure inchangée. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie avait des emprunts en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable de 100 M\$ et de néant \$, respectivement, aux taux d'intérêt moyens

pondérés de 2,35 % et néant, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit renouvelable de 250 M\$ d'une durée de un an. La facilité de crédit peut être utilisée à des fins de fonds de roulement et pour les besoins généraux de la Compagnie. Au 31 mars 2020, la Compagnie n'avait aucun emprunt en cours en vertu de cette facilité de crédit renouvelable et aucun retrait n'a été effectué pendant les trois mois terminés le 31 mars 2020.

Facilité de crédit non renouvelable

Le 25 juillet 2019, la Compagnie a conclu une entente de facilité de crédit à terme non renouvelable de 300 M\$ US pour financer ou refinancer l'achat de matériel, qui pouvait être utilisée jusqu'au 31 mars 2020. Les prêts à terme consentis en vertu de cette facilité ont une durée de 20 ans, portent intérêt à un taux variable, sont remboursables par versements trimestriels égaux, sont remboursables par anticipation sans pénalité et sont garantis par le matériel roulant. Le 27 mars 2020, la Compagnie a conclu des compléments de prêt à l'entente originale pour un capital supplémentaire de 310 M\$ US, qui peut être utilisé jusqu'au 31 mars 2021.

La Compagnie a emprunté 300 M\$ US (397 M\$) sur cette facilité au cours des trois mois terminés le 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, la Compagnie avait des emprunts en cours en vertu de cette facilité de crédit non renouvelable s'élevant à 300 M\$ US (422 M\$) et à néant, respectivement, aux taux d'intérêt moyens pondérés de 2,41 % et de néant, respectivement.

Papier commercial

Les programmes de papier commercial de la Compagnie sont garantis par la facilité de crédit renouvelable de la Compagnie. À compter du 5 mai 2019, le montant maximal total de papier commercial pouvant être émis est passé de 1,8 G\$ à 2,0 G\$, ou l'équivalent en dollars US, sur une base combinée. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts totaux sous forme de papier commercial de la Compagnie s'élevaient à 1 218 M\$ US (1 713 M\$) et à 983 M\$ US (1 277 M\$), respectivement, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,59% et 1,77%, respectivement, inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a une entente qui prévoit la vente, à des fiduciaires non liées, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables pour un produit en espèces maximal de 450 M\$. Le 27 février 2020, la Compagnie a prolongé de deux ans la durée de cette entente, soit jusqu'au 1^{er} février 2023. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, les emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de la Compagnie s'élevaient à 450 M\$ et à 200 M\$, respectivement, selon des taux d'intérêt moyens pondérés respectifs de 1,60 % et 1,90 %, garantis par et limités à 511 M\$ et à 224 M\$, respectivement, de débiteurs inscrits au poste Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an des Bilans consolidés.

Facilités de lettres de crédit bilatérales

La Compagnie a une série d'ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées. Le 15 mars 2019, la Compagnie a prolongé la durée des ententes portant sur des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées jusqu'au 28 avril 2022. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des lettres de crédit en circulation de 433 M\$ (424 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées sur un montant total disponible de 470 M\$ (459 M\$ au 31 décembre 2019) et de 154 M\$ (149 M\$ au 31 décembre 2019) en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales non engagées. Au 31 mars 2020, des montants de 429 M\$ (429 M\$ au 31 décembre 2019) et de 90 M\$ (90 M\$ au 31 décembre 2019) étaient donnés en garantie en vertu des facilités de lettres de crédit bilatérales engagées et non engagées, respectivement, et sont comptabilisés au poste Liquidités et équivalents de trésorerie soumis à restrictions.

De plus amples renseignements sur les sources de financement de la Compagnie sont présentés à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Sources de financement disponibles* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie, ainsi qu'à la *Note 9, Activités de financement*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit pour les titres d'emprunt à long terme et pour le papier commercial de la Compagnie sont restées les mêmes que celles qui sont indiquées à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Cotes de crédit* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie.

Flux de trésorerie

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 180 \$	997 \$	183 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(607)	(878)	271
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(151)	(59)	(92)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions	3	—	3
<i>Augmentation nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions et des équivalents de trésorerie soumis à restrictions</i>	425	60	365
Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions au début de la période	588	759	(171)
<i>Trésorerie, équivalents de trésorerie, liquidités soumises à restrictions et équivalents de trésorerie soumis à restrictions à la fin de la période</i>	1 013 \$	819 \$	194 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 183 M\$ au premier trimestre de 2020 comparativement à la période correspondante de 2019, ce qui découle surtout d'une augmentation du résultat en trésorerie, facteur neutralisé en partie par une contrepartie reçue d'avance en 2019 dans le cadre d'un contrat à long terme de transport de marchandises par train.

Cotisations aux régimes de retraite

Les cotisations de la Compagnie à ses divers régimes de retraite à prestations déterminées sont conformes aux dispositions législatives applicables au Canada et aux États-Unis et respectent les limites inférieures et supérieures déterminées selon des évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles doivent généralement être effectuées tous les ans pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ou lorsque le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) le juge opportun. Des évaluations actuarielles doivent aussi être effectuées tous les ans pour les régimes de retraite à prestations déterminées admissibles aux États-Unis de la Compagnie. À des fins de comptabilité, la capitalisation de tous les régimes de retraite est calculée selon les PCGR. À des fins de capitalisation, la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés canadiens de la Compagnie est calculée selon l'approche de continuité d'exploitation et l'approche de solvabilité conformément à la législation fédérale sur les pensions et sous réserve des lignes directrices émises par l'Institut canadien des actuaires et par le BSIF. La législation fédérale sur les pensions exige que les déficits de capitalisation soient payés sur un certain nombre d'années. Il est aussi possible d'obtenir une lettre de crédit pour répondre aux exigences de paiements de solvabilité. Le BSIF a proposé des révisions de son Guide d'instructions pour la production du rapport actuariel d'un régime de retraite à prestations déterminées. Si ces révisions proposées devenaient définitives, elles auraient une incidence sur les évaluations actuarielles du 31 décembre 2020 en réduisant le statut de solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées de la Compagnie, et pourraient avoir une incidence négative sur les exigences de capitalisation des régimes de retraite de la Compagnie à compter de l'année 2021. Le BSIF a suspendu temporairement ses consultations en raison de la pandémie de COVID-19.

Les évaluations actuarielles les plus récentes effectuées à des fins de capitalisation en date du 31 décembre 2018, que la Compagnie a déposées pour ses régimes de retraite à prestations déterminées enregistrés canadiens, indiquaient un excédent de capitalisation d'environ 3,3 G\$ sur une base de continuité d'exploitation et un excédent de capitalisation d'environ 0,5 G\$ sur une base de solvabilité, calculés selon la moyenne triennale du ratio de liquidation hypothétique des régimes. La prochaine évaluation actuarielle des régimes de retraite enregistrés canadiens de la Compagnie à des fins de capitalisation, en date du 31 décembre 2019, sera effectuée en 2020. Ces évaluations actuarielles devraient indiquer un excédent de capitalisation d'environ 3,5 G\$ sur une base de continuité, tandis que l'on s'attend à ce qu'elles indiquent un excédent de capitalisation d'environ 0,6 G\$ sur une base de solvabilité.

Les cotisations de 68 M\$ et de 80 M\$, versées au cours des trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, respectivement, représentent principalement des cotisations au Régime de retraite du CN, représentant le coût des prestations au titre des services rendus au cours de la période, tel que déterminé par les évaluations actuarielles applicables de la Compagnie à des fins de capitalisation. En 2020, la Compagnie prévoit maintenant verser des cotisations en espèces totales d'environ 130 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite.

Des changements défavorables aux hypothèses utilisées pour calculer la capitalisation des régimes de la Compagnie, particulièrement par rapport au taux d'actualisation, ainsi que des modifications de la législation fédérale ou des directives des organismes de réglementation des régimes de retraite pourraient avoir une incidence considérable sur les cotisations futures de la Compagnie.

D'autres renseignements relatifs aux régimes de retraite sont présentés à la Note 15, *Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Remboursements et paiements d'impôts sur les bénéfices

Les remboursements nets d'impôts sur les bénéfices pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 se sont établis à 9 M\$ contre des paiements nets d'impôts sur les bénéfices de 242 M\$ pour la période correspondante de 2019. La Compagnie s'attend à ne faire aucun versement au Canada d'ici le 1^{er} septembre 2020, en raison de paiements versés en trop au cours de l'exercice 2019 qui s'appliquent à la période en cours et reports de tous les versements d'acomptes exigibles de l'année en cours au Canada jusqu'au 1^{er} septembre 2020, tel que permis dans le cadre des diverses mesures annoncées par les autorités canadiennes relativement à la COVID-19. Pour 2020, la Compagnie s'attend maintenant à ce que ses paiements nets d'impôts sur les bénéfices soient d'environ 600 M\$ et, bien que ceux-ci tiennent compte de la loi CARES, ils ne comprennent pas le remboursement anticipé qui devrait être obtenu seulement au début de 2021 relativement aux pertes d'exploitation nettes fédérales américaines reportées rétrospectivement.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement ont diminué de 271 M\$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison surtout de la baisse des acquisitions d'immobilisations et de l'acquisition de TransX en 2019.

Acquisitions d'immobilisations

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Voie et chemin de roulement	278 \$	283 \$
Matériel roulant	208	458
Immeubles	5	8
Informatique	69	80
Autres	43	89
Acquisitions brutes d'immobilisations	603	918
Moins : Contrats de location-financement ¹⁾	—	215
Acquisitions d'immobilisations ²⁾	603 \$	703 \$

1) Comprennent la réévaluation des contrats de location-financement.

2) Comprennent 45 M\$, pour la mise en œuvre de la CIT, selon les dispositions législatives du gouvernement fédéral américain, pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 (63 M\$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2019).

Acquisitions

Le 2 décembre 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de H&R pour un prix d'achat total de 105 M\$, dont 95 M\$ ont été payés à la date de clôture et 8 M\$, liés aux fonds retenus pour l'indemnisation des réclamations, seront payés dans les vingt mois suivant la date d'acquisition, plus un paiement en trésorerie de 2 M\$ qui a été versé après la date de clôture pour refléter le règlement du fonds de roulement.

La répartition préliminaire du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge a été effectuée sur la base de leurs justes valeurs respectives. La Compagnie a eu recours aux services d'un tiers pour l'aider à établir les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs nets identifiables de 93 M\$ et d'un écart d'acquisition de 12 M\$. L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est préliminaire et pourrait changer au cours de la période d'évaluation, qui peut aller jusqu'à un an après la date d'acquisition.

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de H&R au 2 décembre 2019, date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de H&R sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Le 20 mars 2019, la Compagnie a fait l'acquisition de TransX. Le prix d'achat total de 192 M\$ était composé d'un paiement en espèces initial de 170 M\$, d'une contrepartie additionnelle de 25 M\$ payée le 27 août 2019 à l'atteinte de certains objectifs, moins un rajustement de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2019 visant à refléter le règlement du fonds de roulement.

La répartition préliminaire du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge a été effectuée sur la base de leurs justes valeurs respectives. La Compagnie a eu recours aux services d'un tiers pour l'aider à établir les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'actifs nets identifiables de 134 M\$ et d'un écart d'acquisition de 58 M\$. L'écart d'acquisition lié au regroupement d'entreprises est principalement attribuable à la plus-value que représente l'exploitation d'une entreprise bien établie. La répartition du prix d'achat établie par la Compagnie est maintenant définitive et ne peut plus changer puisque la période d'évaluation permise ne peut aller à plus d'un an après la date d'acquisition.

Rapport de gestion

Le Bilan consolidé de la Compagnie comprend les actifs et les passifs de TransX au 20 mars 2019, date de l'acquisition. Depuis cette date, les résultats d'exploitation de TransX sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Compagnie. La Compagnie n'a pas fourni d'information pro forma relative à la période antérieure à l'acquisition, car cette information n'était pas significative.

Consulter la *Note 3, Regroupements d'entreprises*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

Programme de dépenses en immobilisations de 2020

En raison des volumes moindres prévus pour l'exercice, le budget de dépenses en immobilisations de 2020 a été réduit de 0,2 G\$, réduction qui a été neutralisée en partie par les effets défavorables du taux de change s'élevant à environ 0,1 G\$, ce qui a donné lieu à une réduction nette de 0,1 G\$, de 3,0 G\$ à 2,9 G\$. Des renseignements supplémentaires sur le programme de dépenses en immobilisations de 2020 de la Compagnie sont présentés à la section intitulée *Liquidités et ressources en capitaux – Flux de trésorerie* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie.

Activités de financement

Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement ont augmenté de 92 M\$ au premier trimestre de 2020, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison surtout d'un remboursement de dette nette plus élevé, facteur partiellement contrebalancé par une émission nette de papier commercial plus élevée et une diminution des rachats d'actions ordinaires.

Activités de financement par emprunt

Les activités de financement par emprunt au cours des trois premiers mois de 2020 comprenaient ce qui suit :

- le 3 février 2020, remboursement de 300 M\$ US (397 M\$) de billets à 2,40 % échéant en 2020;
- le 3 février 2020, émission de 300 M\$ US (397 M\$) en prêts d'équipement en vertu de la facilité de crédit non renouvelable;
- émission nette de papier commercial de 304 M\$;
- produit de 450 M\$ tiré du programme de titrisation des débiteurs;
- remboursement des emprunts sous forme de titrisation des débiteurs de 200 M\$;
- produit de 100 M\$ tiré des emprunts en vertu de l'entente de facilité de crédit renouvelable; et
- remboursement lié à des contrats de location-financement de 9 M\$.

Les activités de financement par emprunt au cours des trois premiers mois de 2019 comprenaient ce qui suit :

- le 8 février 2019, émission sur les marchés financiers canadiens de 350 M\$ de billets à 3,00 % échéant en 2029 et de 450 M\$ de billets à 3,60% échéant en 2049, pour un produit net total de 790 M\$; et
- remboursement net de papier commercial de 14 M\$.

Des renseignements supplémentaires sur les titres d'emprunt en circulation de la Compagnie sont donnés à la *Note 13, Dette*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Rachat d'actions ordinaires

La Compagnie peut racheter ses actions ordinaires, conformément à une offre publique de rachat (OPR) dans le cours normal des activités, au prix courant du marché, plus les frais de courtage, ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto. En vertu de son OPR en cours, la Compagnie peut racheter jusqu'à concurrence de 16,0 millions d'actions ordinaires entre le 1^{er} février 2020 et le 31 janvier 2021. Au 31 mars 2020, la Compagnie avait racheté 2,0 millions d'actions ordinaires pour un montant de 226 M\$ en vertu de son OPR en cours.

La Compagnie a racheté 14,1 millions d'actions ordinaires en vertu de son OPR précédente en vigueur du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020, qui permettait le rachat jusqu'à concurrence de 22,0 millions d'actions ordinaires.

Au 31 mars 2020, compte tenu du contexte incertain et sans précédent, la Compagnie a suspendu ses activités de rachat d'actions.

Le tableau suivant présente l'information relative aux rachats d'actions pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019 :

En millions, sauf les données par action	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires rachetées	3,3	3,9
Prix moyen pondéré par action	116,97 \$	111,28 \$
Montant des rachats	379 \$	432 \$

Fiducies d'actions

Les fiducies des régimes d'avantages sociaux du personnel (« Fiducies d'actions ») de la Compagnie achètent des actions ordinaires du CN sur le marché libre, qui sont utilisées afin d'offrir des actions ordinaires en vertu du Régime d'unités d'actions et, à compter de 2019, du Régime d'actionariat du personnel (RAP). Les actions achetées par les Fiducies d'actions sont détenues jusqu'à ce que la Compagnie demande au fiduciaire de transférer des actions aux participants au Régime d'unités d'actions ou au RAP. D'autres informations relatives aux Fiducies d'actions sont présentées à la Note 16, *Capital-actions*, afférente aux États financiers consolidés annuels de 2019 de la Compagnie.

Dividendes versés

La Compagnie a versé des dividendes trimestriels s'élevant à 409 M\$ au premier trimestre de 2020, soit 0,5750 \$ par action, contre 389 M\$, soit 0,5375 \$ par action, à la période correspondante de 2019.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Compagnie engage des obligations contractuelles. Le tableau ci-dessous indique les obligations contractuelles de la Compagnie pour les éléments suivants au 31 mars 2020 :

En millions	Total	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et après
Obligations de dette ¹⁾	15 155 \$	2 283 \$	823 \$	364 \$	224 \$	505 \$	10 956 \$
Intérêts sur les obligations de dette	10 377	365	543	524	507	499	7 939
Obligations de contrats de location-financement ²⁾	135	54	77	1	—	—	3
Obligations de contrats de location-exploitation ³⁾	550	108	115	78	54	38	157
Obligations d'acquisition ⁴⁾	1 427	920	203	129	90	43	42
Autres éléments de passif à long terme ⁵⁾	747	90	55	43	42	31	486
Total – Obligations contractuelles	28 391 \$	3 820 \$	1 816 \$	1 139 \$	917 \$	1 116 \$	19 583 \$

1) Présentées nettes des escomptes non amortis et des coûts liés à l'émission de titres de créance et excluant les obligations de contrats de location-financement.

2) Comprennent des intérêts implicites de 3 M\$.

3) Comprennent 70 M\$ liés à des options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain et des intérêts implicites de 57 M\$.

4) Comprennent des engagements fixes et variables pour des rails, des services informatiques et des licences, des roues, des services techniques, des locomotives, des traverses, des wagons, ainsi que d'autres matériel et services. Les coûts des engagements variables ont été estimés au moyen des prix et des volumes prévus.

5) Comprennent les paiements prévus pour l'indemnisation des travailleurs, les avantages complémentaires de retraite autres que les régimes de retraite, les avantages fiscaux non constatés nets, les passifs à l'égard de l'environnement et les obligations découlant des régimes de retraite qui ont été classés à titre d'ententes de règlements contractuels.

Flux de trésorerie disponibles

La direction estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile des liquidités puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie pour des obligations de dette et à des fins discrétionnaires, telles que le versement de dividendes, les rachats d'actions et les occasions stratégiques. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme la différence entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des acquisitions d'entreprises, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, tels que déclarés pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, aux flux de trésorerie disponibles :

En millions	Pour les trois mois terminés le 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 180 \$	997 \$
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(607)	(878)
Flux de trésorerie nets générés avant les activités de financement	573	119
Rajustement : Acquisition, déduction faite des espèces acquises ¹⁾	—	167
Flux de trésorerie disponibles	573 \$	286 \$

1) Se rapporte à l'acquisition de TransX. Voir la section intitulée Liquidités et ressources en capitaux – Activités d'investissement du présent Rapport de gestion pour de plus amples renseignements.

Rapport de gestion

Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple

La direction est d'avis que le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple est une mesure utile de la solvabilité parce qu'il reflète la capacité de la Compagnie à faire face à ses obligations du service de la dette et à d'autres obligations à long terme. La Compagnie calcule le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple en divisant les capitaux empruntés rajustés par le BAIIA rajusté. Ces mesures ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant fait le rapprochement des capitaux empruntés et du bénéfice net aux mesures rajustées indiquées ci-dessous, qui ont été utilisées pour calculer le ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	<i>Au 31 mars et pour les douze mois terminés le 31 mars</i>	2020	2019
Capitaux empruntés		15 287 \$	13 433 \$
<i>Rajustements :</i>			
Passifs liés aux contrats de location-exploitation, incluant la tranche échéant à moins de un an		493	567
Régimes de retraite en déficit		527	475
<i>Capitaux empruntés rajustés</i>		16 307 \$	14 475 \$
Bénéfice net		4 441 \$	4 373 \$
Intérêts débiteurs		546	498
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 122	1 349
Amortissement		1 514	1 446
<i>BAIIA</i>		7 623	7 666
<i>Rajustements :</i>			
Autres produits		(62)	(372)
Autres éléments du produit net des prestations		(319)	(305)
Coût des contrats de location-exploitation		166	208
<i>BAIIA rajusté</i>		7 408 \$	7 197 \$
Ratio capitaux empruntés rajustés/BAIIA rajusté exprimé sous forme de multiple (<i>fois</i>)		2,20	2,01

Tous les énoncés prospectifs dont il est question dans la présente section comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur des hypothèses relatives à des événements et à des développements qui pourraient ne pas se matérialiser ou qui pourraient être neutralisés, en totalité ou en partie, par d'autres événements et développements. Consulter la section intitulée *Énoncés prospectifs* de ce Rapport de gestion où sont présentés les hypothèses et les facteurs de risque touchant de tels énoncés prospectifs.

Dispositions hors bilan

Garanties et indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des ententes qui peuvent exiger qu'elle fournisse des garanties ou indemnisations, à des tiers et à d'autres, qui peuvent dépasser la durée des ententes. Il peut s'agir notamment de lettres de crédit de soutien, de cautions et d'autres obligations ainsi que d'indemnisations d'usage pour le type d'opération ou pour le secteur ferroviaire. Au 31 mars 2020, la Compagnie n'a inscrit aucun passif afférent aux garanties et indemnisations. Des renseignements supplémentaires sur les garanties et indemnisations sont donnés à la *Note 13, Engagements et éventualités d'importance*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Données relatives aux actions en circulation

Au 27 avril 2020, la Compagnie avait 709,8 millions d'actions ordinaires ainsi que 4,1 millions d'options d'achat d'actions en circulation.

Rapport de gestion

Instruments financiers

Gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à divers risques qui découlent de son utilisation d'instruments financiers, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité, ainsi qu'à des risques de marché, qui comprennent le risque de change étranger, le risque de taux d'intérêt et le risque sur prix de marchandises. La section intitulée *Instruments financiers* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie décrit ces risques et la manière dont la Compagnie les gère.

Instruments financiers dérivés

Au 31 mars 2020, la Compagnie avait des contrats de change à terme en vigueur d'une valeur nominale de 1 218 M\$ US (1 088 M\$ US au 31 décembre 2019). Pour les trois mois terminés les 31 mars 2020 et 2019, la Compagnie a comptabilisé un gain de 126 M\$ et une perte de 44 M\$, respectivement, relativement aux contrats de change à terme. Ces gains et pertes ont été neutralisés en grande partie par la réévaluation d'actifs et de passifs monétaires libellés en dollars US et comptabilisés au poste Autres produits.

Au 31 mars 2020, la juste valeur des contrats de change à terme en vigueur inclus dans le poste Autres actifs à court terme et le poste Crédeurs et autres était de 83 M\$ et de 6 M\$, respectivement (néant \$ et 24 M\$, respectivement, au 31 décembre 2019).

Juste valeur des instruments financiers

Au 31 mars 2020, la dette de la Compagnie, à l'exclusion des contrats de location-financement, avait une valeur comptable de 15 155 M\$ (13 662 M\$ au 31 décembre 2019) et une juste valeur de 17 198 M\$ (15 667 M\$ au 31 décembre 2019).

Des renseignements supplémentaires sur les instruments financiers sont donnés à la *Note 14, Instruments financiers*, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de la Compagnie.

Recommandations comptables récentes

Au cours du premier trimestre de 2020, la Compagnie a adopté la récente mise à jour *Accounting Standards Update* (ASU) ci-dessous qui a été publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (FASB) :

ASU 2016-13 *Financial Instruments – Credit Losses (Topic 326): Measurement of credit losses on financial instruments*

Cette norme exige que les actifs financiers évalués au coût amorti soient présentés à la valeur comptable nette du montant que l'on s'attend à recouvrer. La nouvelle norme remplace la méthode actuelle de dépréciation fondée sur les pertes subies par un modèle qui repose sur les pertes de crédit attendues.

La Compagnie a adopté cette norme au cours du premier trimestre de 2020, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les États financiers consolidés de la Compagnie autre que les nouvelles obligations en matière d'informations à fournir.

La méthode comptable relative aux comptes débiteurs a été mise à jour comme suit :

Méthode comptable liée aux débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés au coût, déduction faite des rajustements de la facturation et de la provision pour pertes de crédit. La provision pour pertes de crédit est fondée sur les informations pertinentes concernant les événements passés, y compris l'expérience antérieure, la situation actuelle et les prévisions raisonnables et justifiables touchant la recouvrabilité du montant présenté. Les débiteurs considérés comme irrécouvrables sont radiés au moyen de la provision pour pertes de crédit. Les recouvrements subséquents de montants auparavant radiés sont crédités aux créances douteuses dans le poste Risques divers et autres des États consolidés des résultats.

La récente mise à jour ASU ci-dessous, qui a été publiée par le FASB, est entrée en vigueur au premier trimestre de 2020 et n'a pas été adoptée par la Compagnie :

ASU 2020-04 *Reference rate reform (Topic 848): Facilitation of the effects of reference rate reform on financial reporting*

Le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR) est un taux d'intérêt de référence utilisé dans diverses ententes par tous les types d'entités. À la fin de 2021, les banques ne seront plus tenues de communiquer l'information utilisée pour établir le LIBOR qui, par conséquent, pourrait être abandonné. D'autres taux d'intérêt utilisés à l'échelle mondiale pourraient aussi être abandonnés pour des raisons semblables.

Rapport de gestion

Cette norme ASU fournit des mesures de simplification et des exceptions facultatives pour l'application des principes comptables généralement reconnus aux transactions touchées par la réforme des taux de référence, si certains critères sont respectés. Ces transactions touchent notamment les modifications aux contrats, les relations de couverture et la vente ou le transfert des titres d'emprunt classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance.

Les dispositions de la norme ASU sont entrées en vigueur le 12 mars 2020; toutefois, elles ne seront autorisées que jusqu'au 31 décembre 2022, date à laquelle les travaux liés au remplacement du taux de référence devraient être terminés. La Compagnie peut appliquer les dispositions de la norme ASU au début d'une période de déclaration lorsque les choix seront effectués, ou de façon prospective à compter de la date comprise dans une période intermédiaire qui contient le 12 mars 2020 ou qui y est postérieure. Actuellement, la Compagnie compte un total d'environ 400 M\$ US d'emprunts en cours et d'obligations de contrats de location-financement fondés sur le LIBOR qui seraient touchés par les dispositions de cette norme. La Compagnie évalue l'effet que l'adoption de cette norme ASU aura sur ses États financiers consolidés et les informations à fournir connexes, en plus de déterminer si elle choisira d'appliquer l'une ou l'autre des mesures de simplification ou exceptions facultatives permises.

D'autres normes ASU récemment publiées et devant être appliquées lors de périodes commençant le ou après le 31 mars 2020 ont été évaluées par la Compagnie et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les États financiers consolidés de la Compagnie.

Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers selon les PCGR exige de la part de la direction des estimations, jugements et hypothèses qui influent sur les produits, les charges, les actifs et les passifs présentés ainsi que sur l'information à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. La direction révise ses estimations de façon continue en fonction de l'information disponible. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les politiques de la Compagnie relatives aux impôts sur les bénéfiques, aux dépenses en immobilisations, à l'amortissement, aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, aux blessures corporelles et autres réclamations et aux questions environnementales sont celles qui nécessitent des jugements et des estimations plus importants de la part de la direction dans l'établissement des États financiers consolidés de la Compagnie et, par conséquent, sont considérées comme critiques. Il y a lieu de se reporter à la section intitulée *Estimations comptables critiques* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie pour obtenir une description détaillée des estimations comptables critiques de la Compagnie. Il n'y a pas eu de changements importants dans ces estimations au cours du premier trimestre de 2020.

La direction discute de l'élaboration et de la sélection des conventions comptables critiques de la Compagnie, y compris les estimations et les hypothèses sous-jacentes, avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de la Compagnie. Le Comité d'audit a examiné les informations fournies dans ce document.

Risques commerciaux

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie est exposée à des risques commerciaux et à des incertitudes qui peuvent avoir un effet sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités. Si certaines expositions peuvent être réduites grâce aux stratégies de gestion des risques de la Compagnie, de nombreux risques relèvent de facteurs externes indépendants de la volonté de la Compagnie ou sont d'une nature telle qu'ils ne peuvent pas être éliminés.

Il y a lieu de se reporter à la section intitulée *Risques commerciaux* du Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi, pour obtenir une description détaillée des principales sources de risques commerciaux et d'incertitudes en ce qui concerne : la concurrence, les questions environnementales, les blessures corporelles et autres réclamations en justice, les négociations syndicales, la réglementation, la conjoncture économique, la volatilité de la capitalisation des régimes de retraite, la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes, les restrictions au commerce, le terrorisme et les conflits internationaux, le risque de crédit des clients, les liquidités, la concentration des fournisseurs, la disponibilité de personnel qualifié, le coût du carburant, le change étranger, les taux d'intérêt, les perturbations du réseau de transport, les intempéries ainsi que les changements climatiques. D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle considère comme négligeables pour l'instant pourraient malgré tout aussi avoir des répercussions défavorables sur les activités de la Compagnie.

Les paragraphes qui suivent présentent des changements importants aux risques décrits dans le Rapport de gestion annuel de 2019 de la Compagnie et font le point sur les questions de main-d'œuvre et les questions réglementaires.

Risque lié à la pandémie et au ralentissement économique

L'éclosion d'une pandémie d'une maladie contagieuse, comme la pandémie de COVID-19, qui sévit à l'heure actuelle, peut gravement perturber les économies régionales et mondiale. La transmission de la COVID-19 et les efforts déployés pour contenir la propagation de la maladie ont récemment entraîné la fermeture de frontières internationales, nationales et locales, des restrictions en matière de voyage, des perturbations importantes dans les activités commerciales, les chaînes d'approvisionnement, les activités des clients et la demande connexe, des annulations, réductions et autres changements en matière de services, des défis importants dans la préparation et la prestation liées aux services de santé, des quarantaines, ainsi que de vives inquiétudes et préoccupations d'ordre général, autant de facteurs qui ont eu une incidence négative sur la conjoncture économique et qui pourraient donner lieu à des répercussions encore plus grandes à l'avenir. Pour le moment, il est impossible de prévoir quelles mesures et restrictions supplémentaires seront imposées par les autorités gouvernementales, ni la durée pendant laquelle ces mesures et restrictions s'appliqueront. Si d'autres frontières devaient fermer et si des perturbations devaient encore se produire dans l'économie ou la chaîne d'approvisionnement, les conséquences pourraient être défavorables à nos résultats financiers et à nos activités. La pandémie de COVID-19 pourrait également avoir un impact considérable sur la demande de transport des marchandises et les prix des marchandises en lien avec le ralentissement économique, le manque d'équipement, les perturbations commerciales, les pénuries temporaires de personnel et les fermetures temporaires d'installations qui s'ensuivraient dans les emplacements géographiques les plus touchés par la pandémie. Actuellement, nous ne pouvons prévoir l'ampleur et la gravité de ces perturbations éventuelles, mais leur incidence sur les résultats financiers et les activités de la Compagnie pourrait être importante.

Restrictions au commerce

Le 13 mars 2020, le Canada a ratifié l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), une nouvelle entente commerciale qui remplace l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'entente, qui est maintenant ratifiée par les trois pays, devrait entrer en vigueur plus tard cette année.

Rien ne permet d'assurer que l'issue éventuelle d'autres mesures commerciales diverses en cours qui ont été prises par les gouvernements et les organismes gouvernementaux à l'échelle mondiale n'aura pas de répercussions défavorables importantes sur le volume des expéditions ferroviaires et (ou) sur les produits d'exploitation tirés des marchandises transportées par la Compagnie et, conséquemment, n'aura pas de répercussions importantes et défavorables sur son bénéfice et (ou) ses flux de trésorerie.

Perturbations du réseau de transport

Vu la nature intégrée de l'infrastructure nord-américaine du transport de marchandises, les activités de la Compagnie pourraient subir les répercussions négatives de perturbations de son propre réseau, notamment des barrages illégaux, et de perturbations du service d'autres liens de transport, tels que des ports et d'autres chemins de fer qui ont des points d'échange avec la Compagnie. Une perturbation importante et prolongée du service du réseau du CN ou de l'une de ces entités pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie. En outre, une détérioration des relations de collaboration que la Compagnie entretient avec les transporteurs correspondants pourrait avoir une incidence directe sur ses activités.

Main-d'œuvre

Au 31 mars 2020, l'effectif total du CN était de 17 250 personnes au Canada, dont 12 197, ou 71 %, étaient syndiquées, et de 6 725 personnes aux États-Unis, dont 5 597, ou 83 %, étaient syndiquées.

Réglementation

Afin de faciliter le transport continu des marchandises pendant la pandémie de COVID-19, les organismes de réglementation des États-Unis et du Canada ont accordé des dérogations ou des exemptions aux compagnies ferroviaires à titre de mesures d'allègement relativement à l'application stricte de certains règlements. Ces mesures d'allègement ont été mises en œuvre en prévision de pénuries de main-d'œuvre et d'autres contraintes liées à la pandémie de COVID-19 qui auraient empêché les compagnies ferroviaires de se conformer aux exigences des dispositions existantes. Les organismes de réglementation ont clairement indiqué aux compagnies ferroviaires que le recours à ces mesures est permis uniquement lorsque les circonstances les empêchent d'agir en conformité et qu'elles doivent documenter ces circonstances si elles ont recours à de telles mesures.

Réglementation économique – États-Unis

En vertu de la *Passenger Rail Investment and Improvement Act of 2008* (PRIIA), Amtrak et la Federal Railroad Administration (FRA) ont l'autorité législative conjointe de fixer des normes de rendement en vertu de la PRIIA. Les mesures précédentes ont été annulées et la disposition relative à l'arbitrage au sein de la loi a été supprimée par la Cour d'appel des États-Unis pour le District de Columbia. Le 31 mars 2020, la FRA a proposé des indicateurs pour mesurer la performance. Elle tiendra une séance d'audience publique par conférence téléphonique le 30 avril 2020; la date

Rapport de gestion

limite de réception des commentaires écrits est le 1^{er} juin 2020. Dans le cadre de la PRIIA, le Congrès américain a autorisé le STB à enquêter sur tout chemin de fer qui accueille des trains d'Amtrak sur ses voies et qui ne répond pas aux normes de rendement élevées préconisées par Amtrak; le STB est autorisé à évaluer les dommages-intérêts contre le chemin de fer hôte.

Réglementation sur la sécurité – Canada

Le 7 février 2020, le ministre a émis un arrêté en vue de limiter la vitesse des trains transportant des marchandises dangereuses. Le 16 février 2020, le ministre a révisé l'arrêté afin de prendre en compte les investissements substantiels qui ont permis d'équiper les lignes principales, sur lesquelles circulent la plus grande partie des wagons du CN, d'un système de signalisation automatisée. L'arrêté révisé a permis à la Compagnie de reprendre ses activités de manière plus efficiente à la suite des barrages illégaux. Le ministre a émis un nouvel arrêté ministériel entrant en vigueur le 1^{er} avril 2020 afin de remplacer celui du 16 février 2020. Ce nouvel arrêté s'applique aux trains transportant du pétrole brut ou du gaz de pétrole liquéfié et impose des limites de vitesse en dehors de la période hivernale et pendant cette période.

Réglementation sur la sécurité – États-Unis

Le 18 février 2020, la FRA a publié un règlement définitif imposant à tous les chemins de fer de classe I et à certains chemins de fer d'intérêt local d'élaborer dans un plan écrit un programme de réduction des risques ferroviaires qui sera révisé et approuvé par la FRA et qui fera l'objet d'un audit. Le plan écrit devra être soumis d'ici le mois d'août 2021. Le 10 avril 2020, l'Association of American Railroads a sollicité le réexamen par la FRA de certains aspects du règlement définitif.

Rien ne permet d'assurer que ces initiatives ou toute autre initiative réglementaire ou législative actuelle ou future du gouvernement et des organismes fédéraux aux États-Unis n'auront pas de répercussions défavorables importantes sur les résultats d'exploitation de la Compagnie ou sur sa situation concurrentielle et financière.

Contrôles et procédures

Le président-directeur général et le chef de la direction financière de la Compagnie, après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de la Compagnie concernant la communication de l'information financière (selon la définition des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la *Exchange Act*) au 31 mars 2020, ont conclu que les contrôles et procédures de la Compagnie concernant la communication de l'information financière étaient efficaces.

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2020, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière ayant touché de façon importante, ou risquant raisonnablement de toucher de façon importante, le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière.